



© Darrin Vanselow/Le Matin

Rapport annuel 2016

CHAÎNE
DU BONHEUR
LA SUISSE SOLIDAIRE



AVANT-PROPOS DE LADINA HEIMGARTNER, PRÉSIDENTE



« Encore plus proche » : voilà, sans détour, la devise de la nouvelle Chaîne du Bonheur. Le Conseil de Fondation a mis à profit l'exercice écoulé pour clore le processus de révision de la stratégie 2017-2020, entamé en 2015, et j'ai le grand plaisir de vous en offrir un aperçu dès aujourd'hui dans notre rapport annuel.

Dans l'aide humanitaire, la communication, la recherche de fonds ou encore la gouvernance et les finances, de profonds changements sont en marche. Nous sommes résolus à tout mettre en œuvre pour y faire face, et nous n'y réussirons que si nous coopérons encore plus étroitement avec nos partenaires, que nous apportons une aide encore plus efficace et encore plus durable aux victimes de catastrophes, et que nous

connaissons encore mieux nos donateurs et leurs attentes vis-à-vis de la Chaîne du Bonheur.

Ces partenaires, ce sont bien entendu d'abord les 25 organisations d'entraide accréditées par la Chaîne du Bonheur, ainsi que la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), notre fondatrice. La Chaîne du Bonheur entend approfondir le dialogue avec toutes ces parties prenantes, renforcer la coopération stratégique et nourrir la confiance mutuelle.

Cette collaboration rapprochée a pour but de donner aux partenaires humanitaires de la Chaîne du Bonheur davantage de souplesse et d'autonomie dans l'aménagement des activités sur le terrain, en particulier dans la phase d'urgence post-catastrophe. Lors des phases ultérieures en revanche, la Chaîne du Bonheur entend avoir des échanges réguliers sur place avec les experts des organisations partenaires. Le déplacement d'une partie du dialogue des sièges en Suisse vers le terrain aura l'avantage de faciliter la participation des acteurs locaux que sont les gouvernements et les ONG nationales.

Cette approche novatrice, nous en sommes convaincus, permettra aux organisations partenaires de déployer une aide toujours plus rapide et plus efficace dans les situations de détresse et d'urgence grâce à notre soutien et l'approfondissement et la professionnalisation du dialogue qui s'ensuivra entre la Chaîne du Bonheur, les organisations présentes sur place et les acteurs locaux alimentera un processus continu d'apprentissage et d'amélioration collectifs.

Notre idée, partagée avec la SSR, est de rester fidèle aux fondamentaux, parmi lesquels les journées nationales de solidarité en cas de grande catastrophe, tout en réfléchissant à de nouvelles façons de toucher les jeunes générations en dehors des canaux traditionnels de la radio et de la télévision. Les exemples de « Jeder Rappen zählt » en Suisse alémanique et de la toute nouvelle opération « Cœur à Cœur » créée en Suisse romande ont montré que dans le contexte des actions de solidarité, les donateurs se mobilisent plus largement sur les canaux numériques et les réseaux sociaux. Ils se posent ainsi en ambassadeurs actifs de l'aide humanitaire en Suisse.

Ladina Heimgartner
Présidente

AVANT-PROPOS DE TONY BURGNER, DIRECTEUR



La stratégie 2017-2020 va modifier en profondeur la façon de travailler de la Chaîne du Bonheur. Le Conseil de Fondation attend maintenant de la Direction qu'elle concrétise ces nouvelles orientations avec énergie et détermination. Une première étape a déjà été franchie l'année dernière, mais c'est en 2017 et 2018 qu'aura lieu l'essentiel de la mise en œuvre.

La Chaîne du Bonheur doit explorer de nouvelles voies. La Direction se félicite de cette volonté pionnière exprimée par le Conseil de Fondation. Elle est depuis peu inscrite dans la mission de la Chaîne du Bonheur, qui met en avant le partage du savoir entre les partenaires et la promotion de l'aide humanitaire.

Ce développement doit se traduire par une valeur ajoutée pour nos partenaires. Après avoir été considérée pendant des années comme le « bancomat » des milieux humanitaires suisses, la Chaîne du Bonheur s'est peu à peu affirmée comme bailleur de fonds au professionnalisme reconnu. Le Conseil de Fondation estime que le moment est venu d'étoffer ce rôle et de faire de la Chaîne du Bonheur une plateforme encore plus dynamique.

Les 70 ans d'existence de la Chaîne du Bonheur, que nous avons fêtés à Berne à l'occasion d'une soirée aussi divertissante qu'informative, sont la preuve que tradition et innovation peuvent être les deux faces d'une même médaille. Plus qu'un mot à la mode, l'innovation est une nécessité dans la lutte impitoyable qui sévit dans le secteur humanitaire. Les acteurs qui échouent à se renouveler, que ce soit dans leurs activités, leur communication ou leur recherche de fonds, auront demain le plus grand mal à tirer leur épingle du jeu. C'est vrai pour une fondation comme la Chaîne du Bonheur, mais aussi pour tous les organismes d'entraide suisses, encore plus exposés au vent âpre de la concurrence.

Forte de sa nouvelle stratégie, la Chaîne du Bonheur entend s'adapter à ces développements pour devenir aux côtés de la SSR le « partenaire à valeur ajoutée » incontournable des organismes d'entraide suisses.

Tony Burgener
Directeur



NOUVELLE STRATÉGIE 2017-2020

La nouvelle stratégie de la Chaîne du Bonheur apporte des réponses claires et concrètes aux défis que la Fondation et les organisations humanitaires devront relever au cours des prochaines années.

L'aide humanitaire est entrée dans l'ère du « Grand Bargain », l'engagement concret dont a accouché le premier Sommet humanitaire mondial d'Istanbul en 2016. Ce train de réformes lancé par 30 représentants de bailleurs de fonds des milieux humanitaires et des organismes d'entraide a pour but d'améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide d'urgence. Les 51 actions qu'il contient doivent déboucher sur une meilleure intégration des forces locales (gouvernements et ONG nationales) dans l'aide humanitaire internationale. Le « Grand Bargain » préconise notamment d'intensifier le recours à l'aide en espèces et de donner plus souvent voix au chapitre aux populations pour renforcer leur autonomie et leur résilience. Dans ce cadre nouveau, les bailleurs de fonds auront pour mission d'accroître la liberté d'action des organisations d'entraide, de soutenir des programmes à long terme, d'unifier les processus d'évaluation et d'encourager l'innovation.

L'aide en Suisse bénéficiera de moyens renforcés à la demande du Conseil de Fondation. A la différence de l'aide individuelle actuelle, cette activité statutaire sera davantage axée sur le financement de projets. S'agissant de l'aide aux victimes des intempéries, la Chaîne du Bonheur souhaite prêter davantage main-forte aux communes sans ressources touchées par des catastrophes.

Dans la communication et la recherche de fonds, la révolution numérique fait entrevoir de nouveaux moyens de toucher davantage les donateurs. Le Conseil de Fondation a rappelé son attachement aux dispositifs qui ont fait leurs preuves, tels que les journées nationales de solidarité, mais souhaite que les jeunes générations soient approchées de manière ciblée sur les canaux numériques et les réseaux sociaux. Les jeunes donateurs n'attendent plus la diffusion d'un appel à la solidarité sur les ondes pour prendre leur téléphone et faire une promesse de don. Ils ont envie d'être informés au bon moment, à travers le bon message et par des images fortes et authentiques, afin de pouvoir ensuite donner en un clic. L'engagement social, une valeur importante pour la population suisse, compte aussi aux yeux des plus jeunes, comme il ressort du baromètre 2016 des 16-25 ans publié par l'institut gfs.bern. A cet égard, les réseaux sociaux constituent une plateforme de communication privilégiée. La Chaîne du Bonheur est déjà engagée sur cette voie, mais le Conseil de Fondation a appelé de ses vœux une expansion plus résolue.

La SSR a profité du processus stratégique pour réaffirmer ses liens privilégiés avec la Chaîne du Bonheur. La Fondation est une composante clé de sa responsabilité sociale, en tant qu'entreprise et en tant que service public. Le Conseil de Fondation estime que la Chaîne du Bonheur peut et doit profiter elle aussi des orientations stratégiques de sa maison-mère et prendre une place de choix dans l'offre numérique de la SSR.

Sur le plan financier, le Conseil de Fondation a conscience que le modèle de couverture des frais de fonctionnement par les revenus des placements montre parfois ses limites. Il a chargé la Direction de réfléchir à des solutions de rechange qui recourent le moins possible aux prélèvements sur les collectes. Il a également relevé que l'implémentation de la stratégie financière 2011-2020 devra mettre davantage l'accent sur les investissements socialement responsables dans les années à venir. Cette approche traduit la volonté de la Fondation de produire des effets pérennes jusque dans ses placements financiers et de ne pas se contenter de définir des critères d'exclusion (armement, alcool, tabac, etc.). Les innovations récentes observées dans ce domaine offrent quantité d'options intéressantes.

La gouvernance de la Chaîne du Bonheur a été abordée lors de la discussion stratégique au regard des normes dans ce domaine. Plus spécialement, la question de la représentation des intérêts de la SSR et des organisations d'entraide au sein des instances dirigeantes de la Fondation a été au centre de la discussion. La Chaîne du Bonheur, qui mesure l'importance d'une gouvernance irréprochable pour une gestion responsable, a prévu d'étudier ce sujet de près dans les années à venir.

La Chaîne du Bonheur est un bailleur de fonds responsable. Elle assure que les dons qu'elle collecte sont engagés dans des projets humanitaires et sociaux de qualité mis en oeuvre par ses partenaires pour répondre aux besoins des populations affectées par des catastrophes et des crises humanitaires à l'étranger comme en Suisse. Elle favorise le partage et la promotion des compétences et du savoir en matière humanitaire.

Mission de la
Chaîne du Bonheur



Compte tenu de ces multiples défis, le Conseil de Fondation a procédé par étapes. Il a mené une réflexion sur l'identité de la Chaîne du Bonheur qui l'a conduit à élaborer une nouvelle mission et une nouvelle image directrice.

La Chaîne du Bonheur a bâti son identité sur ses 70 ans d'histoire et ses activités, mais aussi sur sa crédibilité. Depuis des décennies, la Fondation est perçue par les donateurs comme l'organisation de collecte de dons numéro 1 pour les interventions en cas de catastrophe (enquêtes Gfs jusqu'en 2014, enquête Demoscope 2015). Le public compte sur elle pour apporter des réponses rapides, efficaces et compétentes aux situations de catastrophe.

La nouvelle vision de la Chaîne du Bonheur tient compte de ces traits fondamentaux:

La Chaîne du Bonheur est un bailleur de fonds professionnel, visionnaire, innovant et pionnier, tenu en haute estime en Suisse et à l'étranger. La Chaîne du Bonheur fédère l'élan de solidarité de la population des quatre régions de Suisse et le porte jusqu'aux personnes frappées par l'adversité.

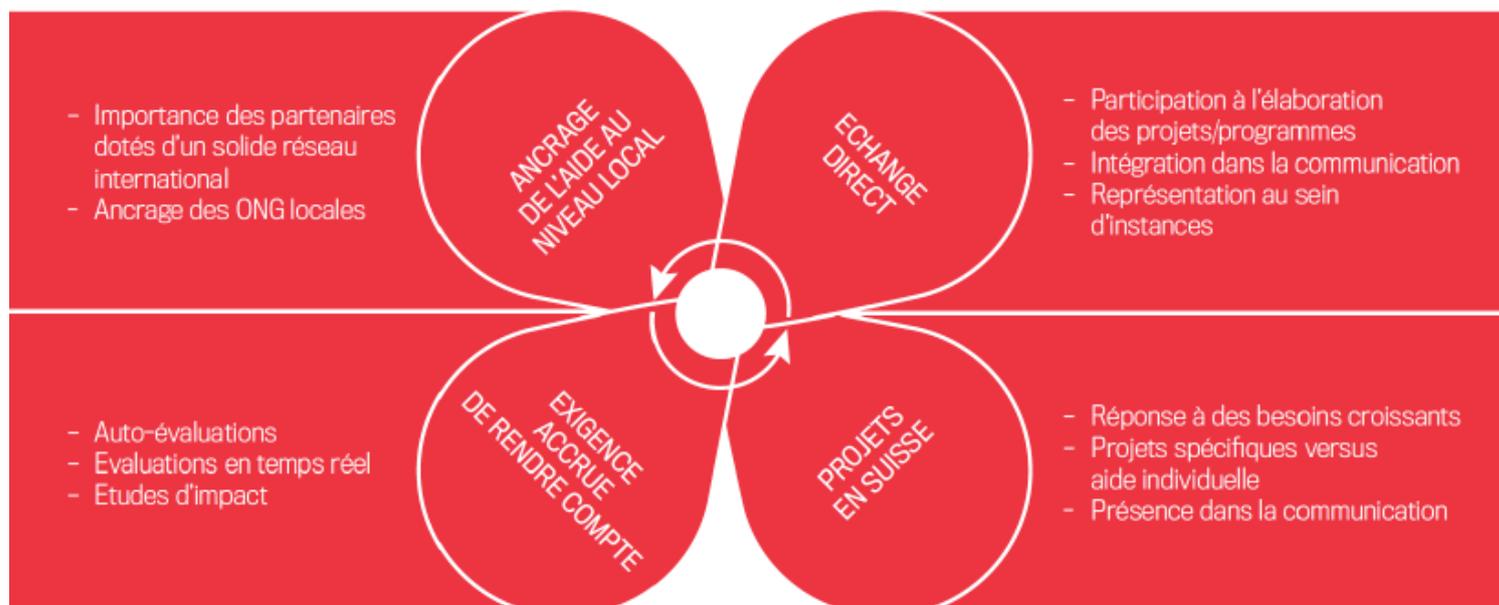
La nouvelle mission élaborée par le Conseil de Fondation tient aussi compte du fait que ces 15 dernières années, la Chaîne du Bonheur a dépassé son rôle d'organisme de collecte pour devenir un bailleur de fonds professionnel et a ainsi consolidé sa position unique dans l'aide humanitaire en Suisse.



LA CHAÎNE DU BONHEUR : PLUS PROCHE

Le Conseil de Fondation a synthétisé sa stratégie 2017-2020 dans un message clair : la Chaîne du Bonheur sera « encore plus proche ». Plus proche des donateurs, plus proche des populations affectées, plus proche des ONG partenaires et plus proche de la SSR et des autres médias.

La représentation graphique de cette stratégie illustre clairement les implications de ce nouveau mot d'ordre. Chaque point est assorti d'une série d'actions qui seront concrétisées dans les deux à trois années à venir.

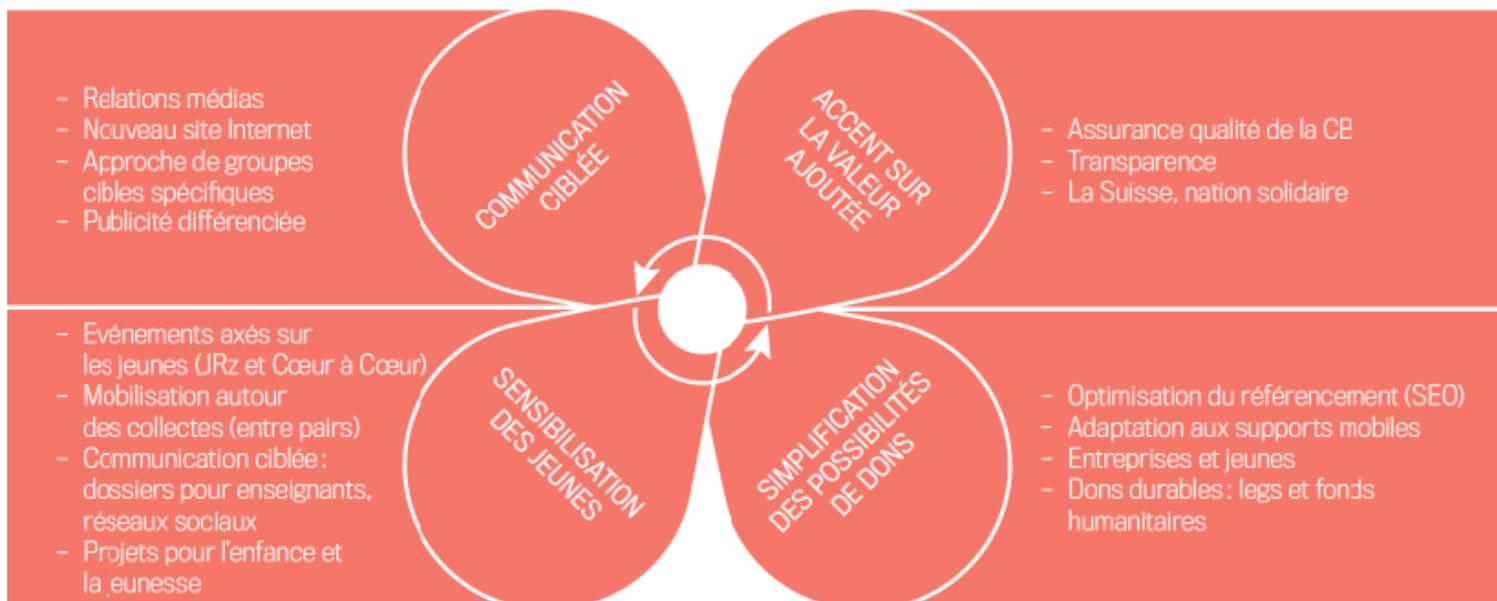


PLUS PROCHE DES POPULATIONS CONCERNÉES

La Chaîne du Bonheur entend suivre la voie tracée par le « Grand Bargain », pacte signé en 2016 lors du Sommet humanitaire d'Istanbul. Selon cet accord, les organisations suisses devront s'en remettre aux ONG locales dès que les conditions s'y prêteront. La Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité engage les partenaires suisses à faire participer les communautés bénéficiaires aux travaux de planification et à assumer vis-à-vis d'elles la responsabilité des résultats. Il est prévu de donner la parole aux populations locales dans la communication de la Chaîne en tant que voix indépendante.

La crédibilité de la Chaîne du Bonheur se construit sur l'impact des dons sur le terrain. L'optimisation continue et la mesure de ce paramètre revêtent par conséquent une importance critique. Conjointement avec ses partenaires, la Fondation aura de plus en plus recours aux évaluations en temps réel, afin de se faire une idée précise de l'efficacité des projets et des programmes dès le stade de la mise en œuvre et de prendre au besoin des mesures correctrices.

En Suisse, deux fonds de soutien sont déjà en activité, en faveur des jeunes en détresse et des réfugiés mineurs non accompagnés, et la création de dispositifs semblables est envisagée dans les domaines de la prévention de la pauvreté, de la formation et/ou de la prévention du surendettement. La direction à donner à l'aide sociale individuelle sera étudiée en détail.

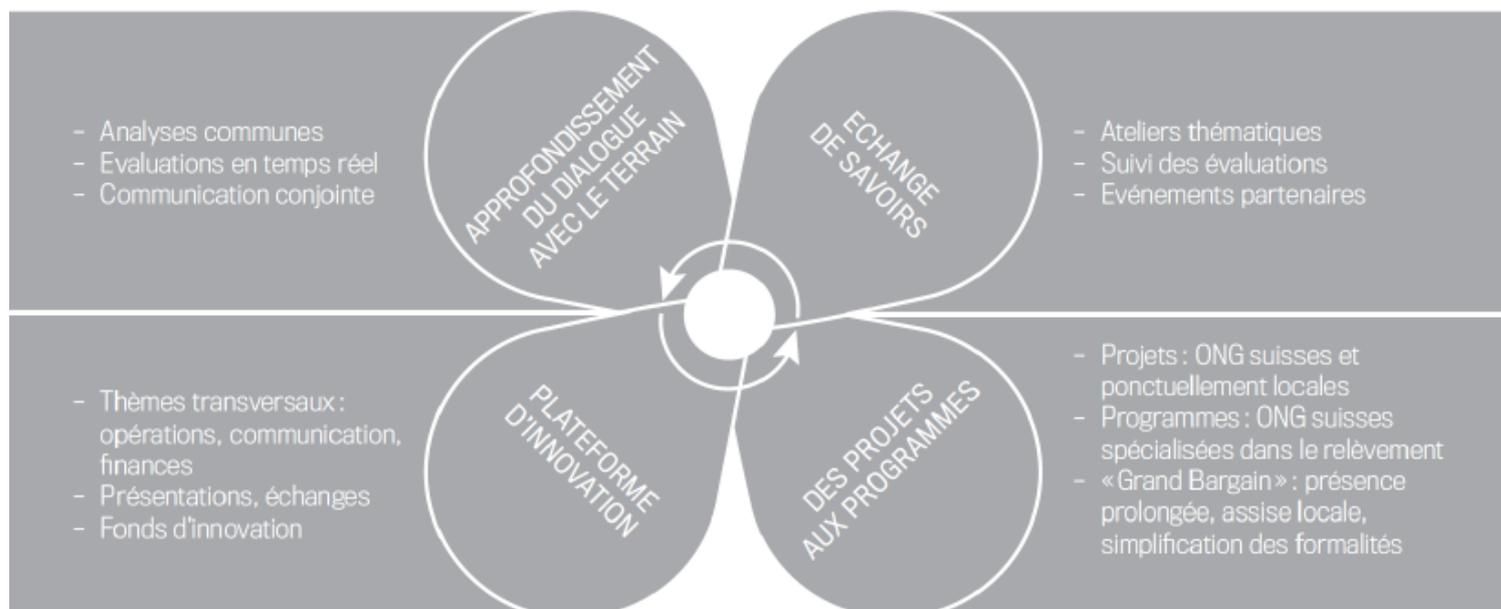


PLUS PROCHE DES DONATEURS

La Chaîne du Bonheur veut mettre davantage l'accent sur la valeur ajoutée qu'elle apporte aux donateurs. La collecte des dons n'occasionne quasiment aucun frais à la Chaîne du Bonheur grâce au soutien de la SSR. En outre, les donateurs ont la garantie que la Fondation ne collabore qu'avec des partenaires agréés, et qu'elle mène avec eux un travail d'évaluation et de contrôle des projets appuyé par des spécialistes. Ces informations doivent être présentées de manière attrayante et claire puis rendues accessibles aux donateurs par les canaux de communication adéquats.

La Fondation doit s'adresser aux groupes de donateurs de façon beaucoup plus différenciée et avec des moyens pertinents, dans sa démarche de démonstration de sa valeur ajoutée bien sûr, mais aussi pour leur proposer des ressources attrayantes dans le but de générer des dons ou de communiquer sur l'emploi des fonds recueillis.

Ce faisant, la Chaîne du Bonheur ambitionne de toucher davantage le jeune public pour le sensibiliser à l'aide humanitaire et à la tradition humanitaire de la Suisse, à travers des événements spécifiques tels que « Jeder Rappen zählt » ou « Cœur à Cœur ». La Suisse doit rester championne du monde des dons collectés à la suite de catastrophes humanitaires.



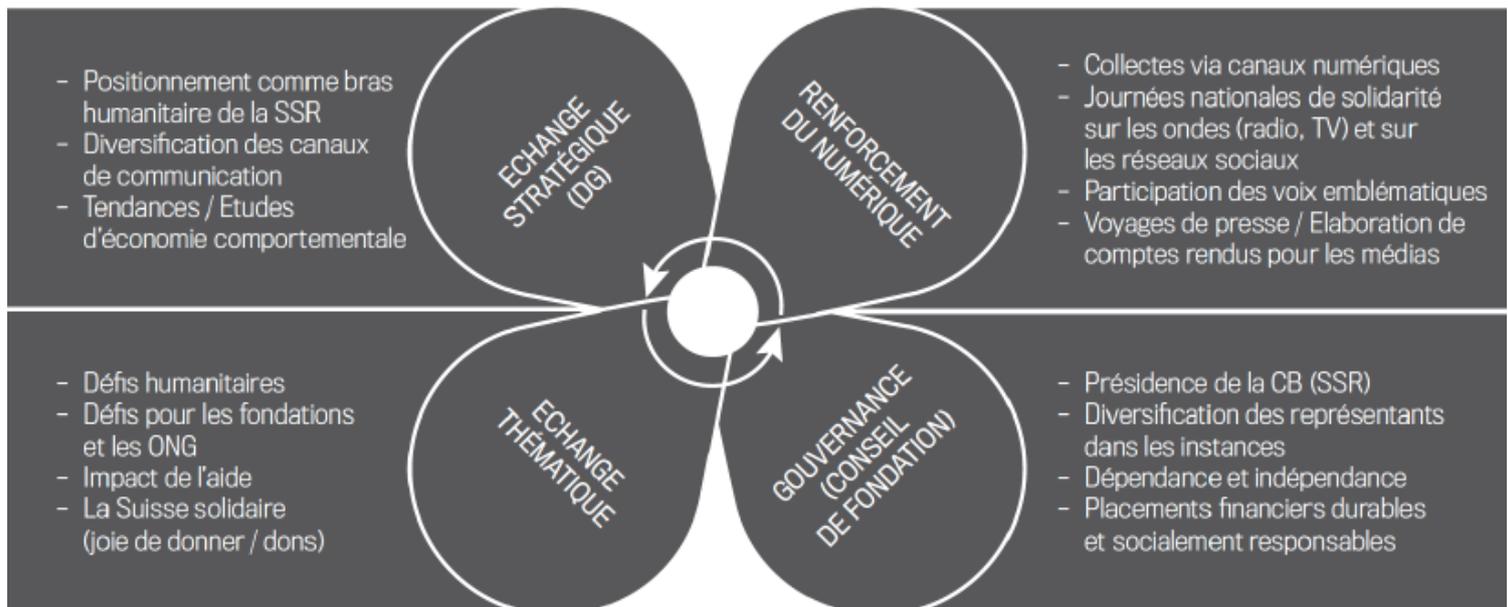
PLUS PROCHE DES ONG PARTENAIRES

La Chaîne du Bonheur souhaite à l'avenir consolider sa présence sur le terrain et solliciter tant ses partenaires que les populations affectées par une catastrophe ou une crise afin d'identifier les méthodes et les moyens les plus adaptés pour garantir l'efficacité et l'efficience de l'aide. Grâce à ses relations avec les organisations d'entraide suisses actives localement, la Chaîne du Bonheur a accès à des savoirs étendus, qu'elle aspire à partager de façon plus systématique avec l'ensemble de ses partenaires.

L'adoption d'une approche programmatique sera l'un des pivots de la nouvelle stratégie. L'idée est qu'en cas de catastrophe majeure et d'appel aux dons suivi massivement, les organisations ne soumettent plus obligatoirement des projets isolés assortis d'activités relais échelonnées sur plusieurs années. A l'avenir, elles pourront aussi proposer un programme cohérent de relèvement global incluant les aspects liés à l'hébergement, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, la génération de revenus ou encore la prévention.

De plus, la Chaîne du Bonheur prévoit de faire appel plus souvent à des organisations spécialisées non accréditées qui offrent une réelle valeur ajoutée dans une région ou un domaine particulier. Il pourra s'agir d'organisations locales.

A l'avenir, la création d'une plateforme d'innovation favorisera les échanges d'initiatives inédites touchant tous les secteurs des organisations (opérations, communication, levées de fonds, finances, etc.). Un fonds spécial destiné à des projets d'innovation sera mis en place.



PLUS PROCHE DE LA SSR ET DES MÉDIAS

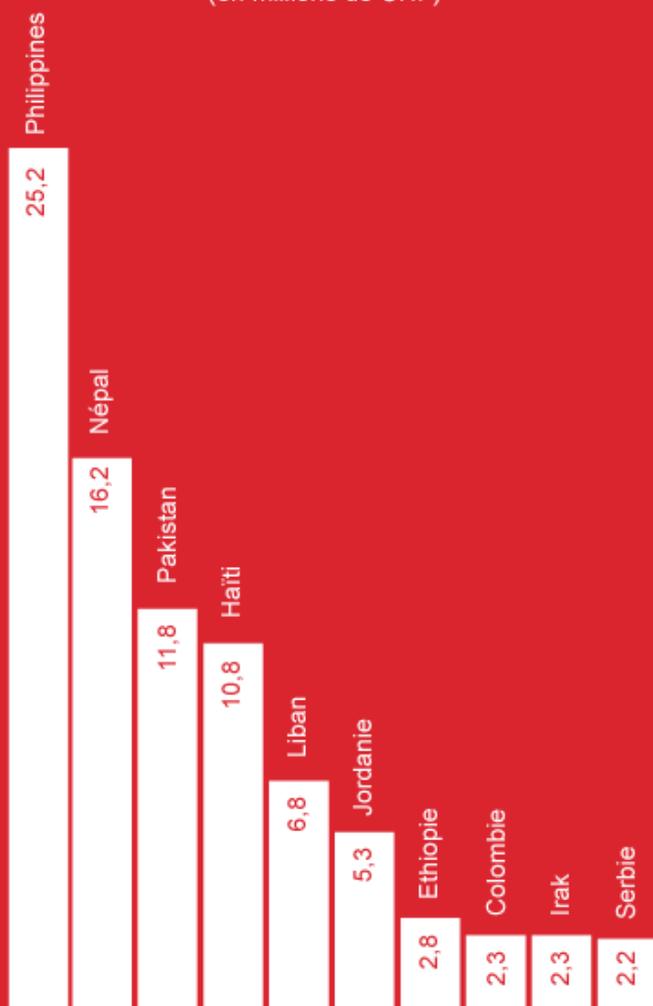
Le succès de la Chaîne du Bonheur est depuis toujours intimement lié à celui de la SSR, dont elle fait partie. Sans la SSR, la Chaîne du Bonheur n'existerait pas. Sans sa maison mère, la Fondation perdrait la valeur ajoutée qu'elle apporte à ses donateurs et à ses organisations partenaires suisses. Pour pérenniser ce succès, la Chaîne du Bonheur doit rester fidèle aux dispositifs qui ont fait leurs preuves, au premier rang desquels les fameuses journées nationales de solidarité. Et elle doit aussi, en même temps que la SSR, donner aux appels conjoints à la radio et à la télévision une assise numérique sur les réseaux sociaux.

Comme l'affirme la nouvelle mission définie par le Conseil de Fondation, la Chaîne du Bonheur « favorise le partage et la promotion des compétences et du savoir en matière humanitaire ». Elle se place ainsi en leader d'opinion reconnu de l'environnement humanitaire en Suisse.

Avec ses connaissances transversales, la Fondation dispose d'informations et d'analyses susceptibles d'intéresser fortement les médias. Une voix supplémentaire sur la scène humanitaire se traduira par une plus grande couverture médiatique de ce secteur.

Partie prenante de premier plan, la SSR occupe de son côté un rôle majeur dans la gouvernance de la Chaîne du Bonheur. Soucieuse d'assumer pleinement ses responsabilités, elle va remodeler la gouvernance de la Fondation, restée inchangée depuis la création de celle-ci en 1983, dans le but de consolider l'indépendance de cette entité et de la moderniser.

10 principaux pays destinataires de l'aide en 2016 (en millions de CHF)



COLLECTES ET PROJETS À L'ÉTRANGER

Sur le plan des recettes, l'année 2016 s'est inscrite dans la moyenne, puisqu'elle a permis de recueillir environ 18 millions de francs de dons.

L'activité de financement en revanche a été intense : quelque 45 millions de francs ont été distribués à des projets d'organisations partenaires en Suisse et dans le reste du monde.

Ces chiffres contrastés illustrent avec force le caractère non linéaire des recettes et des dépenses de la Chaîne du Bonheur.

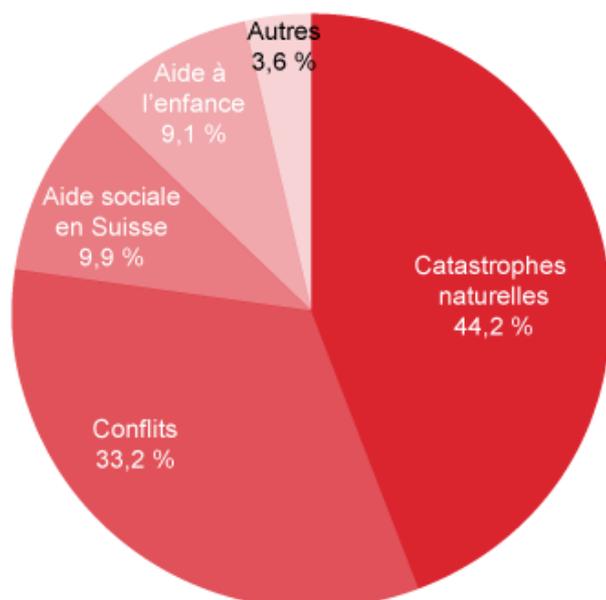
Les entrées de fonds sont corrélées à l'actualité. Ces dernières années, elles ont oscillé entre 10 et 100 millions de francs par exercice, tandis que les dépenses s'établissaient annuellement autour de 50 millions de francs.

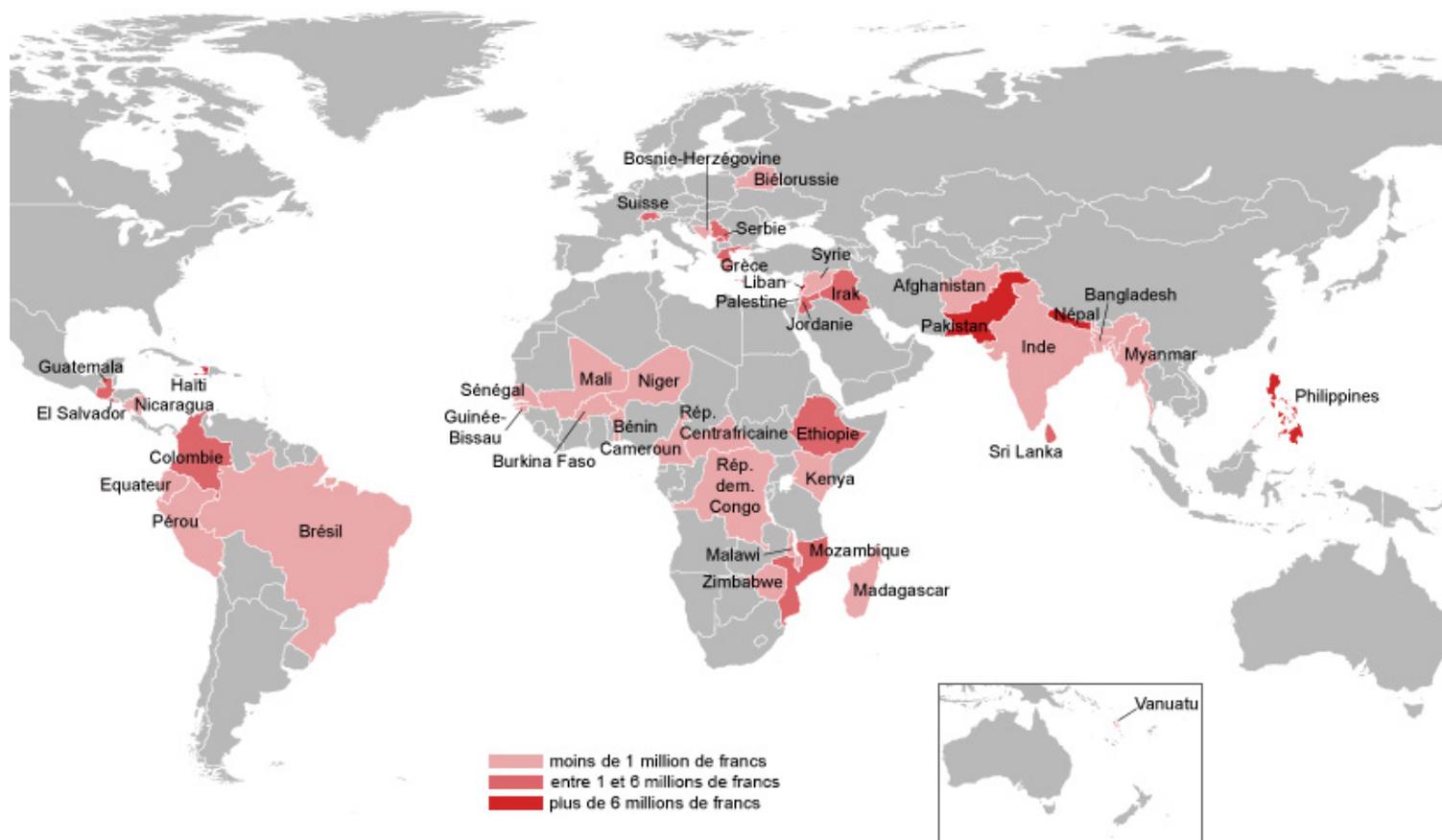
En outre, ces mouvements entrants et sortants ne s'effectuent pas toujours au profit des mêmes pays.

En 2016, les afflux de dons ont bénéficié aux victimes de l'ouragan Matthew en Haïti et de la catastrophe climatique en Afrique, aux réfugiés mineurs non accompagnés (« Jeder Rappen zählt » 2016) et à la lutte contre la précarité en Suisse (« Cœur à Cœur »).

Les dépenses ont concerné majoritairement des projets en faveur des personnes réfugiées et déplacées (collecte en cours depuis 2015) principalement en lien avec la Syrie, ainsi que la poursuite des activités en cours en Haïti (séisme de 2010), aux Philippines (typhon Haiyan en 2013) et au Népal (séisme de 2015).

Répartition des dons 2016





A la suite du séisme en Italie, la Chaîne du Bonheur n'a lancé aucun appel car le gouvernement national n'a pas sollicité l'aide internationale. Les dons spontanés en faveur des sinistrés ont été affectés sur place grâce à la Croix-Rouge suisse et à son organisation sœur italienne. La Chaîne du Bonheur n'a pas non plus appelé à la solidarité au lendemain du puissant tremblement de terre qui a secoué l'Equateur car ses partenaires humanitaires n'étaient pas présents sur place en nombre suffisant. En revanche, elle a mis à la disposition des ONG mobilisées la somme de 2 millions de francs issue du fonds permanent Amérique latine et Caraïbes.

Les bons résultats des collectes n'auraient pas été possibles sans le soutien de la SSR. Durant les jours qui ont suivi le passage de l'ouragan Matthew, les chaînes de radio et de télévision des quatre régions linguistiques ont relayé régulièrement l'appel aux dons de la Chaîne du Bonheur, sensibilisé aux conséquences humanitaires majeures de la catastrophe et informé sur le travail fourni sur place par les organisations d'entraide.

Depuis sa création en 1946, la Chaîne du Bonheur travaille main dans la main avec des organisations d'entraide suisses dont elle cofinance les projets dans les régions en crise. Ces partenaires ont en commun leur notoriété, leur expertise dans l'aide humanitaire et la force de leurs réseaux locaux.

En 2016, elle a approuvé dans le cadre de l'aide internationale 126 projets pour un total de quelque 42 millions de francs.

Parallèlement au soutien traditionnellement apporté à la suite de catastrophes naturelles, une partie considérable des décisions d'attribution ont concerné des projets en faveur des victimes de conflits et de crises qui, comme la guerre en Syrie et en Irak, perdurent parfois depuis plusieurs années.



HAÏTI

La Chaîne du Bonheur a lancé un appel à la solidarité envers les victimes de l'ouragan Matthew le 7 octobre 2016. Après un temps d'incertitude concernant l'ampleur des destructions causées par l'ouragan, la Fondation a renoncé à organiser une journée de collecte, mais a pu compter sur les médias de la SSR qui ont relayé assidûment l'appel aux dons durant plusieurs jours. Cette mobilisation a fait affluer quantité de petits dons et une fréquence inhabituelle de dons importants versés par des particuliers, des cantons et des communes pour un total de plus de 7 millions de francs.

Dès le premier jour, la Chaîne du Bonheur a débloqué 1 million de francs issu du fonds Amérique latine et Caraïbes pour permettre à ses partenaires humanitaires de passer à l'action dans les meilleurs délais, sans détours et sans complications administratives. Cinq projets ont ainsi reçu un financement avant la fin de l'année qui concernaient l'accès à l'eau potable, ainsi que la remise de vivres, de semences et de matériaux destinés à la réparation des maisons.

Six longues années après le séisme dévastateur de 2010, pas moins de 12 projets en lien avec cette catastrophe étaient encore en cours fin 2016. Désormais en phase de consolidation, les activités visaient le renforcement des capacités des structures locales et la réduction des risques en prévision de catastrophes futures.

Total dons séisme Haïti

64'241'179 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2016 : 62'203'487 CHF

Total dons ouragan Matthew

7'753'872 CHF

Organisations d'entraide en Haïti

Action de Carême, ADRA, Armée du Salut, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, DDC, EIRENE, Enfants du Monde, EPER, Grupo Sofonias, Handicap International, Helvetas, Hôpital Albert Schweitzer, IAMANEH, Main dans la Main, Medair, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Nouvelle Planète, RET - Fondation pour l'éducation des Réfugiés, Terre des hommes – aide à l'enfance, Terre des Hommes Suisse



NÉPAL

Quelques dons en faveur du Népal ont été reçus en cours d'année, alors que la catastrophe remontait déjà à plusieurs mois.

La situation au Népal est un bon témoin des mutations qui ont touché l'aide humanitaire ces dernières années. Les autorités nationales et régionales ont mis très longtemps à définir les procédures et les normes d'une aide à la reconstruction efficace. La volonté de contrôle par l'Etat et la participation des ONG locales, deux tendances déjà sensibles aux Philippines en 2013 au lendemain du typhon Haiyan, étaient encore plus affirmées dans le contexte népalais.

En conséquence, les organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur ont dû patienter jusqu'au second semestre avant de se mettre à l'œuvre, et lancer huit projets de reconstruction de maisons, d'écoles, de centres médicaux et de structures sociales. Certaines activités portaient sur la remise en état de zones agricoles et de systèmes d'irrigation, tandis qu'un projet visait à assurer la protection de filles et de garçons tombés dans la prostitution à la suite de la catastrophe.

Autre particularité de ce contexte, la Chaîne du Bonheur y a soutenu trois projets de reconstruction mis en œuvre par des organisations non accréditées: Singla-Nepal, Luklass Chaurikharka et Kam for Sud. En effet, la Fondation ne travaille pas exclusivement avec des ONG accréditées et se réserve le droit de faire des exceptions. Les organisations qui en bénéficient doivent toutefois remplir les mêmes critères de qualité que les partenaires de la Chaîne du Bonheur.

Total dons

32'330'632 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2016 : 22'350'513 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, CBM Mission chrétienne pour les aveugles, Croix-Rouge suisse, Handicap International, Helvetas, Kam for Sud, Lepira Mission, Luklass Chaurikharka, Medair, NORLHA, Organisation des Suisses de l'étranger, Save the Children Suisse, Shanti Med Nepal, Singla-Nepal, Solidar Suisse, Swisscontact, Terre des hommes – aide à l'enfance



RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES DE LA SYRIE À L'AFRIQUE

La crise des réfugiés a continué de faire l'actualité et de préoccuper le monde entier en 2016. La Chaîne du Bonheur n'a pas renouvelé son appel aux dons car la collecte de fin septembre 2015 avait dépassé toutes les attentes, générant des recettes de plus de 27 millions de francs. Nombre de personnes émues par les événements dramatiques, dans la région d'Alep notamment, ont effectué un don spontané.

L'argent récolté a été utilisé durant l'exercice 2016, tant en Syrie et dans les pays voisins (Liban, Jordanie, Irak) que sur les routes migratoires à destination de l'Europe.

En Grèce et en Serbie surtout, les organisations partenaires ont dû faire preuve de souplesse et de réactivité pour s'adapter d'une part aux besoins changeants des réfugiés, de l'autre à l'évolution continue du contexte politique. La Chaîne du Bonheur a par ailleurs reçu plusieurs demandes de financement de la part d'initiatives privées. Ces projets, qui ne satisfaisaient ni aux exigences de qualité ni aux normes de la Fondation, n'ont pas été financés. La Chaîne du Bonheur devra réfléchir à la façon dont elle pourra soutenir ces modèles d'aide inédits.

Depuis la stabilisation relative de la situation sur les routes migratoires en milieu d'année, les organisations partenaires ont amorcé, en Grèce notamment, des projets plus vastes et plus durables dans les domaines de l'hébergement, de la santé et de la protection des enfants.

Total dons réfugiés

28'161'025 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2016 : 15'277'451 CHF

Organisations d'entraide

ADRA, Caritas Suisse, Croix-
Rouge suisse, EPER, Fondation
SOS Village d'Enfants Suisse,
Handicap International, Medair,
Médecins du Monde, Médecins
Sans Frontières, Save the Children
Suisse, Solidar Suisse, Terre des
hommes – aide à l'enfance

Total dons Syrie

25'662'875 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.16: 24'996'641 CHF

Total dons Aide d'urgence en Afrique

5'503'519 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.16: 5'072'481 CHF

Dans les pays frontaliers de la Syrie, la Chaîne du Bonheur a cofinancé 18 projets d'aide durable destinés à donner des perspectives à la population touchée et à renforcer sa capacité de résilience. Comme l'année précédente, les partenaires ont pour la plupart reconduit leurs allocations d'aide en espèces. Ce dispositif étroitement contrôlé consiste à remettre aux réfugiés et à la population locale lourdement éprouvée un montant pouvant atteindre 150 francs par mois à utiliser librement. Grâce à lui, les bénéficiaires décident eux-mêmes des besoins à couvrir en priorité, préservent leur dignité et encouragent l'économie locale.

En Syrie même, deux organisations partenaires ont maintenu des activités, distribuant ponctuellement des vivres et de l'eau potable aux habitants accablés par les privations dans un environnement à très haut risque.

Les flux de réfugiés observés en Afrique, autour du lac Tchad notamment, ont trop peu retenu l'attention des médias et de l'opinion pour justifier l'organisation d'une collecte par la Fondation. Le fonds Afrique existant a néanmoins servi à cofinancer un projet.



© Darrah Vanselow/Le Matin

AFRIQUE DE L'EST : SÉCHERESSE 2011 ET CATASTROPHE CLIMATIQUE 2016

La Corne de l'Afrique et d'autres régions du sud du continent ont gravement souffert du phénomène climatique El Niño en 2016. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a sonné l'alerte durant de longs mois.

La Chaîne du Bonheur a dépêché sur place une délégation d'experts avec pour mission d'évaluer les projets en cours et de faire le point sur la situation en Ethiopie. Le compte rendu de ces spécialistes ont convaincu la Direction de lancer un appel aux dons qui a pu être appuyé par le matériel de communication recueilli sur place.

Mais la couverture occasionnelle des événements, assurée surtout par les médias de la SSR, n'a pas suffi à sensibiliser le public à la catastrophe, et l'opération a généré un résultat en-dessous des attentes. Replacer une catastrophe oubliée parmi les préoccupations des médias suisses et de l'opinion est un défi difficile à relever à l'échelle de la Chaîne du Bonheur.

L'argent collecté en 2016 a toutefois permis de financer cinq projets destinés à améliorer l'accès à la nourriture, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

En Ethiopie, deux projets lancés avec le fonds Afrique de l'Est 2011, suite au grave épisode de sécheresse qui avait touché l'Afrique, étaient encore en cours à fin 2016. Ils ont pour but de restaurer la résilience des populations en prévision des crises futures.

Total dons
Catastrophe climatique en Afrique
1'950'871 CHF (y inclus transfer)
dont dépensés et engagés
au 31.12.16: 1'153'062 CHF

Total dons
Famine en Afrique de l'Est
28'184'912 CHF
dont dépensés et engagés
au 31.12.16: 27'393'732 CHF

Organisations
ADRA, Association Suisse Hawa Abdi, Caritas Suisse,
Mission chrétienne pour les aveugles Suisse (CBM),
Action de Carême, Handicap International, EPER,
Helvetas, Islamic Relief, Medair, Médecins Sans
Frontières, Croix-Rouge suisse, Solidar Suisse, SOS
Villages d'Enfants, Terre des hommes - Aide à l'enfance



© Swiss Red Cross/Urs Bucher

PHILIPPINES

Ces dernières années, les dons ont été dépensés aux Philippines plus rapidement que dans les autres pays. Ce constat s'explique avant tout par la participation résolue de la population locale à la reconstruction dès le début des activités.

Des montants issus de la collecte de 2013 ont tout de même été affectés en 2016. A l'exception de trois millions de francs environ, les fonds sont entièrement engagés. Ces fonds ne seront toutefois pas versés avant 2017 ou 2018 au plus tard, car de gros projets sont encore en cours et les ultimes décaissements ne seront autorisés qu'après la clôture des activités. Les deux chantiers en question prévoient la réparation ou la reconstruction de plusieurs centaines de maisons selon des normes parasismiques et paracycloniques.

De même, un projet agricole se poursuivra jusqu'en 2018, pour permettre la stabilisation de la chaîne de création de valeur (de la mise en culture à la distribution) et la consolidation du réseau d'aide aux paysans.

Total dons

42'383'995 CHF
dont dépensés et engagés au
31.12.2016 : 37'151'323 CHF

Organisations d'entraide

AAFIP, ADRA, Architectes de l'Urgence, Armée du Salut, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, EPER, Handicap International, Helvetas, Medair, Organisation des Suisses de l'étranger, Solidar Suisse, Terre des hommes – aide à l'enfance



Total dons

41'095'218 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2016 : 39'737'388 CHF

Organisations d'entraide

Armée du Salut, Caritas Suisse,
CBM Mission chrétienne pour les
aveugles, Croix-Rouge suisse,
EPER, Handicap International,
Helvetas, Living Education, Solidar
Suisse, Terre des hommes – aide à
l'enfance

PAKISTAN

Au Pakistan, dix projets financés grâce à l'appel aux dons de 2010 étaient encore en cours à la fin 2016. Avec l'aval du Conseil de Fondation, la Chaîne du Bonheur a également pris en considération des demandes de projets destinés aux victimes des inondations survenues dans l'intervalle.

Pour les organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur, le Pakistan demeure un environnement de travail très hostile, où se concentrent des risques variés (sécurité, instabilité politique et risques liés à la gestion de projet). En sa qualité de bailleur de fonds, la Fondation s'est obligée à accompagner étroitement l'ensemble des projets dès que les circonstances l'autorisaient.

Pour périlleuse qu'elle soit, l'expérience pakistanaise est des plus instructives, puisqu'elle a été l'occasion de mettre en place des modèles innovants en matière de traitement de l'eau et d'hygiène.



« JEDER RAPPEN ZÄHLT » 2012 À 2015

Organisée conjointement par SRF et la Chaîne du Bonheur, l'action « Jeder Rappen zählt » (Chaque centime compte) s'est imposée en huit ans comme un rendez-vous incontournable et une marque autonome forte de la collecte de fonds solidaire en Suisse. Le volume de dons généré varie en fonction du thème de l'opération, du format et du site de la manifestation, mais aussi du déroulement simultané d'autres collectes.

Comme dans toutes les opérations de la Chaîne du Bonheur, l'argent recueilli est alloué au financement de projets d'organisations partenaires. Les thèmes de collecte étant souvent de portée générale, l'aide accordée peut concerner tant l'humanitaire que la coopération au développement.

Outre le fait que l'élaboration de ce type de projets prenne souvent plus de temps que la moyenne, la Commission de projets et les experts jettent un regard particulièrement critique sur les propositions afin de ne retenir que les meilleures. Cela explique que plusieurs années peuvent s'écouler avant que les recettes d'une collecte soient intégralement dépensées.



De l'eau pour tous (2012)

Total dons: 7'502'827 CHF
dont dépensés et engagés au 31.12.16: 7'499'171 CHF

Enfants dans les bidonvilles (2013)

Total dons: 3'234'553 CHF
dont dépensés et engagés au 31.12.16: 2'708'538 CHF

Familles en fuite (2014)

Total dons: 7'021'273 CHF
dont dépensés et engagés au 31.12.16: 6'970'687 CHF

Jeunes en rupture (2015)

Total dons: 4'232'861 CHF
dont dépensés et engagés au 31.12.16: 3'082'108 CHF
(dont 50% à l'étranger)

Les fonds récoltés en 2012 alimentaient encore à fin 2016 quatre projets liés à l'eau implantés à Madagascar, au Guatemala, en Guinée-Bissau et au Zimbabwe.

Dans le cadre de la collecte 2013 en faveur des enfants des bidonvilles, dix projets étaient encore en cours en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi qu'un projet dans les Territoires palestiniens occupés. Tous les projets ont été mis en œuvre par des partenaires spécialistes de la protection de l'enfance. Par ailleurs, un tiers des fonds issus de la collecte ont bénéficié à des enfants et des familles en grande précarité dans le cadre de l'aide sociale en Suisse de la Chaîne du Bonheur.

S'agissant de la collecte 2014 consacrée aux familles en fuite, sept projets supplémentaires ont été avalisés durant l'année sous revue. La sélection ne s'est pas limitée à des initiatives liées à la crise syrienne pour mieux prendre en compte l'actualité dans d'autres zones de déplacements de populations. De même, elle a inclus des projets ayant trait à des conflits oubliés, souvent ignorés des médias et de l'opinion (Biélorussie, Cameroun, Colombie et Irak).

Grâce à la collecte 2015 affectée aux jeunes en rupture, six projets ont été cofinancés en Colombie, au Nicaragua, au Salvador et dans les Territoires palestiniens occupés. Le processus de décision de financement s'est révélé difficile, puisque la Commission de projets a dû rejeter six demandes. Il est apparu que les organisations partenaires avaient eu tendance à sous-estimer le niveau d'exigence de la Chaîne du Bonheur. C'est pour cette raison que les dons n'ont pas encore été tous engagés.



© Jonathan Hyams/Save the Children

L'AIDE À L'ENFANCE DANS LE MONDE

Adoucir le sort des enfants dans le besoin : au même titre que l'aide en cas de catastrophe, la Chaîne du Bonheur ne s'est jamais détournée de cet objectif, formulé par ses fondateurs il y a 70 ans. Elle s'acquitte de cette mission statutaire par le biais de trois instruments : d'abord, par un fonds permanent d'aide à l'enfance ; ensuite, par des collectes thématiques telles que « Jeder Rappen zählt », souvent organisées au profit des jeunes, et « Coeur à Coeur » ; enfin, dans les contextes de crise, par des projets spécifiques financés avec une partie des dons récoltés.

Fonds d'aide à l'enfance

Les critères de financement par le fonds d'aide à l'enfance ont été précisés en 2015. Les projets doivent désormais être centrés sur la santé, l'éducation et la protection de l'enfance. Au nom d'une délimitation plus précise des compétences, l'âge plafond des bénéficiaires a été abaissé à 14 ans. La Chaîne du Bonheur veille avec d'autant plus de vigilance à ce que les organisations partenaires respectent les normes de l'aide à l'enfance et les critères qui lui sont propres.

La Commission de projets, où siège une experte de l'aide à l'enfance, a accepté un total de neuf projets répartis entre sept pays (Bénin, Colombie, Guatemala, Inde, Mali, Mozambique et Zimbabwe). Parmi ces dossiers, trois ciblent spécifiquement les enfants handicapés, trois la lutte contre le travail des enfants, la prostitution et d'autres formes d'exploitation, tandis que les trois restants s'attaqueront à des problèmes de santé comme la sous-nutrition.

Total dons

41'975'703 CHF

dont dépensés et engagés au
31.12.2016 : 39'428'373 CHF

Organisations partenaires 2016

Caritas Suisse, CBM Mission chrétienne pour les aveugles, Handicap International, IAMANEH, Médecins du Monde, Solidar Suisse, Terre des hommes – aide à l'enfance, Vivamos Mejor

Pays 2016

Bénin, Colombie, Guatemala, Inde, Mali, Mozambique, Zimbabwe



© Matthias Spieß

Collectes thématiques

A ce jour, cinq éditions de « Jeder Rappen zählt » ont été consacrées à l'enfance en détresse dans le monde : les enfants victimes de la guerre (2010), les enfants des bidonvilles (2013), les familles en fuite (2014), les jeunes en rupture (2015) et les enfants seuls en fuite (2016). Elles ont permis de récolter dans l'ensemble plus de 30 millions de francs et de prendre en charge une centaine de projets. Le collecte de « Coeur à Coeur » organisée en décembre en collaboration avec la RTS était quant à elle dédiée en partie aux jeunes en rupture et aux mineurs non-accompagnés.

Projets d'aide aux enfants dans les contextes de crise

Dans les contextes de catastrophe, de conflit ou de déplacement de populations, les enfants sont au premier rang des personnes vulnérables. Leur accompagnement est donc une priorité des projets soutenus par la Chaîne du Bonheur. Mises bout à bout, les compétences des organisations partenaires suisses recouvrent de nombreux aspects de l'aide aux plus jeunes :

- Terre des hommes – Aide à l'enfance et Save the Children Suisse prêtent assistance aux enfants dans les contextes de catastrophe, en leur fournissant notamment protection et soutien psychologique.
- Handicap International, spécialiste de la prise en charge des personnes atteintes de handicap, se préoccupe aussi souvent du sort des plus jeunes dans les régions en crise.
- Médecins du Monde et Medair mettent souvent à profit leur savoir-faire en soins périnataux dans les pays affectés par une catastrophe.
- Caritas offre des perspectives aux enfants à travers des projets d'école et de formation.
- La Croix-Rouge suisse intègre les besoins des enfants dans ses activités conformément aux programmes cadres des Sociétés de la Croix-Rouge.
- Solidar Suisse s'engage souvent dans la lutte contre le travail des enfants.



© Keystone/Christof Schuerpf

AIDE EN SUISSE

L'aide en Suisse a été au cœur des activités en 2016. Le montant des dons dépensés en faveur des familles et des jeunes en difficulté dans notre pays s'est établi à un niveau jamais vu depuis de longues années, symptomatique de la situation tendue qui prévaut dans le domaine social.

Les coups de pouce accordés par le fonds d'aide sociale ont atteint un nouveau record. La Fondation a également soutenu des familles et des communes touchées par des intempéries. Mais l'essentiel de l'aide en Suisse est allée au financement de projets pour les jeunes en rupture, qui étaient au centre de la collecte 2015 de « Jeder Rappen zählt ».

Avec l'appui de la Chaîne du Bonheur, la Table ronde du Département fédéral de la justice a traité les dernières demandes adressées au fonds d'urgence en faveur des victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. Le fonds spécial Cala Sannitica a permis à de nombreux enfants défavorisés de pratiquer une activité culturelle ou sportive.

Cette dynamique en faveur de l'aide en Suisse a culminé à Lausanne en décembre, lorsque la Chaîne du Bonheur et la RTS ont organisé la première opération « Cœur à Cœur » au profit des personnes touchées par la précarité dans notre pays. La collecte de « Jeder Rappen zählt » au profit des enfants seuls en fuite qui se déroulait simultanément a elle aussi contribué à soutenir des mineurs non accompagnés sur notre territoire.



Total dons

109'058'884 CHF

dont dépensés et engagés en 2016

260'921 CHF

INTEMPÉRIES EN SUISSE

La Suisse est régulièrement frappée par des intempéries qui provoquent de nombreux dommages. Pour aider les individus et les familles, la Chaîne du Bonheur prend à sa charge une partie des coûts de déblaiement et de remise en état.

Aucun aléa météorologique majeur n'a affecté le pays durant l'exercice sous revue. La Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires ont traité des cas remontant à 2014 et 2015, années où des pluies diluviennes avaient provoqué des inondations, des glissements de terrains et des dommages matériels très lourds dans plusieurs cantons. Sur l'ensemble de l'exercice, 14 projets ont concerné 17 familles.

Les contributions de soutien ont été prélevées sur le fonds permanent d'aide aux victimes des intempéries en Suisse, constitué à partir des excédents de collectes menées en 2000 et 2005 à la suite d'événements météorologiques exceptionnels. Les ressources de ce fonds étant suffisantes pour financer un certain temps encore l'aide aux sinistrés, de nouveaux appels aux dons ne semblent pas justifiés lors de chaque événement climatique.

Caritas Suisse et la Croix-Rouge suisse, deux organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur, jouent un rôle important dans l'analyse des demandes.



© Keystone/Christof Schulerpf

Bénéficiaires 2016

3283 personnes

Montant 2016

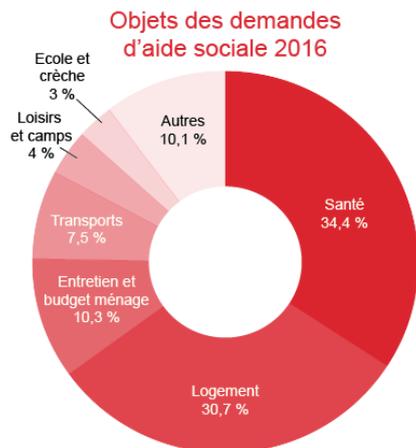
1'518'670 CHF

AIDE SOCIALE EN SUISSE

Depuis qu'elle a été créée, la Chaîne du Bonheur vient en aide aux personnes seules et aux familles en situation de précarité dans le cadre de l'aide sociale. Par des contributions ponctuelles comprises entre 900 et 2'600 francs, elle donne un coup de pouce aux personnes qui n'ont pas les moyens d'acquitter des frais de transport, de santé ou leur loyer.

Le nombre de demandes déposées et avalisées n'a pas été aussi importante qu'en 2016 depuis de nombreuses années: sur 2085 dossiers reçus, 1252 ont été approuvés.

Les spécialistes de la Chaîne du Bonheur ont constaté une rupture dans le modèle d'aide sociale en Suisse. Si la Fondation appliquait jusqu'alors le principe de subsidiarité, selon lequel les personnes dans le besoin doivent d'abord solliciter l'aide publique avant de bénéficier de celle de la Fondation en tant qu'organisme privé, il semble qu'aujourd'hui, l'Etat compte toujours plus sur l'intervention d'initiatives privées avant d'offrir un complément de prise en charge.





PROJETS D'AIDE AUX JEUNES EN RUPTURE

La moitié des dons collectés pour les jeunes en rupture dans le cadre de l'action « Jeder Rappen zählt » 2015 ont alimenté des projets d'aide en Suisse.

La Chaîne du Bonheur, qui n'avait plus financé de projets d'aide sociale en Suisse au cours de la décennie écoulée, s'est attelée à l'élaboration des documents de référence (formulaires de demande, critères d'attribution et conditions générales) et au recrutement du groupe d'experts. Ce dernier a retenu 22 projets parmi un grand nombre de demandes.

Pour opérer leur sélection, les experts ont privilégié les projets qui visaient non seulement à permettre aux jeunes de retrouver une stabilité et une confiance en eux, de leur transmettre des valeurs essentielles (discipline, ponctualité, fiabilité), mais aussi à faciliter leur insertion sur le marché du travail. Ces projets s'étendent pour la plupart sur une année. Si elle en a la possibilité, la Chaîne du Bonheur n'exclut pas de renouveler son soutien aux plus probants d'entre eux dans le cadre d'une deuxième phase.

Total dons

4'232'861 CHF
dont dépensés et engagés au
31.12.2016 : 3'082'108 CHF
(dont 50% en Suisse)

Organisations

Accroche, ALP Grauholz, Astural, Caritas Genève, Caritas Lucerne, Démarche société coopérative, Dreipunkt, Fürzüg Art & Design, Fondazione il Gabbiano, FONDATION gad STIFTUNG, Job Factory Basel, Jugendsozialwerk Blaues Kreuz, Verein Lernwerk, Oseo Valais, Ateliers Phénix, Pluspunkt, REPER, SAH Zürich, SOS Ticino, Start again, Stiftung Zürcher Kinder- und Jugendheime



© Keystone/Lukas Lehmann

AIDE AUX VICTIMES DE MESURES DE COERCITION À DES FINS D'ASSISTANCE

Sous l'égide du Département fédéral de la justice, la Table ronde pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance, les cantons et la Chaîne du Bonheur ont institué en avril 2014 un fonds d'aide immédiate pour secourir les personnes visées par des mesures de coercition à des fins d'assistance et de placement extrafamilial jusqu'en 1981, qui se trouvent aujourd'hui dans le besoin.

Les demandes des personnes concernées ont été examinées par un comité de la Table ronde, par le représentant des victimes et par plusieurs autorités et organismes. Les différents acteurs participent solidairement et bénévolement au financement du fonds : ce sont des cantons, des villes, des communes, des Églises, des organismes privés, des entreprises, des particuliers. Le produit de la vente d'un timbre spécial de la Poste a également été reversé au fonds durant l'année sous revue.

Les dernières demandes ont été traitées et les versements correspondants effectués. Dans l'ensemble, le comité de la Table ronde a reçu 1'348 requêtes et soutenu 962 personnes avec un total de 8,7 millions de francs. La Chaîne du Bonheur a collaboré à toutes les étapes du projet, en effectuant un contrôle sporadique des décisions prises et en versant les contributions. Elle n'a réclamé aucune indemnisation à ce titre.

Total soutien

8,7 millions de francs

Total demandes

1348

Total bénéficiaires

962



CALA SANNITICA

Cala Sannitica est un fonds spécial alimenté par les contributions d'un important donateur. L'argent bénéficie aux enfants dans le besoin qui vivent en Suisse ; il complète l'aide individuelle que la Chaîne du Bonheur dispense dans le pays. En 2016, il a financé des cours de musique et d'art, des cours de sport, des activités de loisirs, des vacances et des cours de soutien scolaire pour 145 enfants.

Beaucoup de ces enfants grandissent dans des familles monoparentales aux ressources financières limitées. La culture et le sport sont pour eux une bouffée d'air, en même temps qu'un moyen de resserrer les liens familiaux et de développer leurs capacités sociales, physiques, cognitives et émotionnelles. En règle générale, les montants accordés par le fonds Cala Sannitica s'élèvent à 600 francs par enfant, ou 1'500 francs par famille.

Par ailleurs, le fonds soutient depuis 2015 un projet en Valais, qui permet à des familles en situation de vulnérabilité, dont les enfants sont souvent placés en institution durant l'année scolaire, de se retrouver dans le but de vivre quelques jours de vacances ensemble. A cette occasion, ces familles apprennent aussi à surmonter certaines situations difficiles.

Total des dons

851'053 CHF

Nombre d'enfants bénéficiaires en 2016 :

145

Montant dépensé en 2016

111'728 CHF (dont projet en Valais)

CHIFFRES CLÉS 2016

Dons récoltés	Montant (en CHF)
Ouragan Matthew (2016)	7'753'872
«Jeder Rappen zählt» 2016 / Enfants seuls en fuite	3'978'045
Aide à l'enfance	193'101
«Jeder Rappen zählt» 2015 / Jeunes en rupture	1'222'024
Syrie (2012)	1'103'032
Réfugiés (2015)	1'041'293
Catastrophe climatique en Afrique (2016)	950'871
« Coeur à Coeur » / Contre la précarité en Suisse	870'683
Aide sociale en Suisse	63'811
Victimes de mesures de coercition	380'239
Séisme Italie (2016)	163'671
Amérique latine	96'993
Autres donations	130'741
Total dons 2016	17'948'376

Aide en Suisse et à l'étranger

Projets analysés	184
Projets acceptés	126
Projets refusés	50
Projets retirés	7
Nombre d'organisations de mise en œuvre	67
Nombre de pays	39

Aide en Suisse		Montant (en CHF)
Intempéries en Suisse	Projets acceptés: 14	260'921
Aide sociale en Suisse	Bénéficiaires: 3283	1'518'670
Total Suisse		1'779'591

Aide à l'étranger	Projets acceptés	Montant (en CHF)
Séisme Népal (2015)	14	10'779'045
Réfugiés (2015)	21	7'922'301
Typhon Haiyan Philippines (2013)	5	5'656'402
Aide à l'enfance	9	3'098'147
«Jeder Rappen zählt» 2015 / Jeunes en rupture	28	3'082'108
«Jeder Rappen zählt» 2014 / Familles en fuite	7	3'056'308
Amérique latine	9	1'589'872
Catastrophe climatique en Afrique (2016)	5	1'153'062
Syrie (2012)	3	900'000
Inondations Pakistan (2010)	1	626'366
Afrique	2	383'730
Intempéries en Suisse	14	260'921
Asie	1	200'000
«Jeder Rappen zählt» 2010 / Enfants victimes de conflits	1	200'000
Séisme Haïti (2010)	1	199'980
«Jeder Rappen zählt» 2011 / Mères en détresse	2	133'896
«Jeder Rappen zählt» 2012 / De l'eau pour tous	1	80'256
Autres	2	195'000
Total étranger	126	39'517'394



ASSURANCE-QUALITÉ

Parce qu'elle se sait redevable à l'égard des donateurs et des populations touchées, la Chaîne du Bonheur s'engage à leur rendre des comptes sur l'emploi qui est fait de l'argent récolté. Elle s'appuie pour cela sur un système rigoureux de gestion de la qualité.

Notre assurance-qualité se fonde sur quatre piliers:

Accréditation des organisations d'entraide

A fin 2015, la Chaîne du Bonheur a soumis ses organisations partenaires à un examen détaillé. L'organisme d'aide à l'enfance Save the Children Suisse a été accrédité à cette occasion. Cette procédure garantit que les organisations partenaires sont gérées avec professionnalisme et sérieux et qu'elles disposent de toutes les ressources nécessaires pour déployer l'aide humanitaire dans les régions sinistrées et/ou l'aide à l'enfance.

Validation des projets

Même accrédités, les partenaires n'ont pas pour autant l'assurance de voir leurs projets financés. Ils doivent présenter des demandes circonstanciées, contenant le descriptif des activités prévues, leur impact sur le terrain, un budget, une analyse des risques et des détails techniques. Ces demandes sont passées au crible par des collaborateurs spécialisés et constituent la base de l'analyse de la Commission de projets. Celle-ci s'est réunie à sept reprises en 2016 pour débattre de 49 propositions.

Visites de projets et évaluations de terrain

En 2016 également, la Chaîne du Bonheur a conduit de nombreuses visites de projets et évaluations de terrain dans les pays touchés par des catastrophes. Les visites de projets sont généralement réalisées par des collaborateurs accompagnés d'experts de la Commission de projets. Elles sont l'occasion de vérifier les aspects techniques et de régler les points en suspens avec les organisations partenaires. En 2016, elles ont concerné le Népal, le Liban, l'Éthiopie, Haïti et, à deux reprises, les Philippines.

Les évaluations font toujours l'objet d'une mise au concours publique afin que des groupes d'experts reconnus internationalement puissent se porter candidats. Elles sont un moyen d'obtenir une appréciation neutre des projets, des organisations partenaires et des acteurs locaux qui les épaulent dans la mise en œuvre. Ces évaluations sont effectuées en accord avec les normes internationales usuelles et coordonnées avec les organisations partenaires.

La Chaîne du Bonheur conduit actuellement une évaluation d'un genre nouveau au Népal. Une année durant, des membres de la communauté touchée observent les activités de projet et rendent compte de ce suivi aux experts responsables. Ils sont ainsi intégrés à la démarche d'évaluation.

Ateliers

Désireuse d'encourager le partage de connaissances et d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire aux organisations partenaires, la Chaîne du Bonheur anime périodiquement des ateliers thématiques. Dans le cadre du séminaire organisé à Beyrouth (Liban) en 2016, des spécialistes ont discuté et analysé en détail le thème de la résilience. Dans le contexte de la crise des réfugiés qui affecte les pays voisins de la Syrie, l'objectif était de trouver des solutions pour renforcer la capacité de résistance des personnes touchées et prévenir les comportements destructeurs dans les situations de détresse (refus de soins médicaux, travail des enfants, prostitution).

Par ailleurs, la Chaîne du Bonheur a participé à des ateliers proposés par la DDC ou des organisations d'entraide, consacrés entre autres à la prévention des risques de catastrophes.



COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS

Confrontée à la révolution numérique, la Chaîne du Bonheur a commencé à repenser ses pratiques de communication et de recherche de fonds il y a de cela plusieurs années. La nouvelle stratégie dont elle se dote aujourd'hui lui permettra d'être encore plus proche des donateurs et d'interagir en temps réel, en accordant une place centrale aux canaux de communication numériques et aux réseaux sociaux.

La SSR, partenaire médias historique de la Chaîne du Bonheur, n'est pas non plus épargnée par ces mutations. Les comportements de recours aux médias se sont radicalement transformés, en particulier chez les jeunes. Les émissions de radio et de télévision sont consommées en différé sur des appareils mobiles. De plus, les jeunes utilisateurs n'écoutent et ne regardent que ce qui les intéresse vraiment. Ces évolutions ont des implications considérables pour les célèbres journées de solidarité et les autres appels aux dons de la Chaîne du Bonheur, qu'il importe de diffuser de plus en plus sur les canaux numériques de la SSR.

La Chaîne du Bonheur a pu faire de premières expériences avec sa nouvelle plateforme de dons numérique iRaiser, d'utilisation particulièrement simple et conviviale. Selon les collectes, entre 15 et 20 % des dons s'effectuent déjà en ligne, sans le recours à un bulletin de versement. Cette nouvelle offre autorise aussi une communication et un traitement plus rapides, comme l'envoi automatique des confirmations de dons par e-mail.

Tous ces ajustements ne doivent pas faire perdre de vue les fondamentaux : dans la communication et la levée de fonds, le contact avec l'ensemble des médias reste crucial et les actions de solidarité comme « Jeder Rappen zählt » ou « Cœur à Cœur » essentielles. 2016 a aussi été riche en événements peu ordinaires (vernissage littéraire, soirée du 70e anniversaire) qui ont permis à la Chaîne du Bonheur de consolider sa place dans le paysage humanitaire suisse.



RELATIONS MÉDIAS

Dans ses relations avec les médias, la Chaîne du Bonheur a fait la part belle aux collectes pour Haïti (ouragan Matthew), pour les victimes de la catastrophe climatique en Afrique de l'Est et pour la crise des réfugiés au Proche-Orient. Les voyages de presse organisés dans ces régions n'ont accueilli au plus qu'un ou deux journalistes pour faciliter leur intégration dans les visites de sites. Les reportages qui en ont été tirés montrent par exemple combien l'accès aux victimes est difficile et comment s'est organisée l'aide d'urgence en Haïti, combien les gens au Liban ont un besoin vital de perspectives et combien il faut d'efforts pour intéresser le public à une catastrophe oubliée.

Ces visites ont aussi inspiré à l'équipe communication de la Chaîne du Bonheur de nombreux contenus d'information qui ont été diffusés par l'intermédiaire de la newsletter, du site Internet et des réseaux sociaux.

SRF, RTS, RSI et RTR ont rendu compte toute l'année du travail de terrain de la Chaîne du Bonheur et de ses organisations partenaires et abordé d'autres thèmes en lien avec l'humanitaire dans différentes émissions.

Le directeur de la Chaîne du Bonheur s'est exprimé dans les pages d'opinion de quotidiens de référence (Le Temps, La Tribune de Genève et le Tages-Anzeiger) sur des sujets d'actualité, comme la redéfinition des enjeux et des stratégies de l'action humanitaire lors du sommet mondial d'Istanbul.



« CŒUR À CŒUR » ET « JEDER RAPPEN ZÄHLT »

A Lausanne, la RTS a organisé pour la première fois l'action « Cœur à Cœur » en faveur de la population touchée par la précarité en Suisse. Plus de 350 000 personnes vivent dans la détresse financière et 500 000 autres sont en passe de voir leur situation basculer. Trois animateurs enfermés dans un studio de verre et leurs invités issus de la politique, de la société civile, du sport et de la culture ont sensibilisé les auditeurs d'Option Musique à ce problème important.

L'activité intense de la Chaîne du Bonheur sur les réseaux sociaux a mis en lumière le potentiel de ce type de canaux (Facebook, Twitter, Instagram) pour la communication et la recherche de fonds de la Fondation.

Les recettes de l'opération, qui ont totalisé 1,2 million de francs, bénéficieront à des jeunes en rupture et à des réfugiés mineurs en Suisse dès 2017 par le biais de l'aide sociale et du financement de projets de la Chaîne du Bonheur.

Pour la huitième année consécutive, l'action de collecte conjointe « **Jeder Rappen zählt** » (« Chaque centime compte ») de SRF et de la Chaîne du Bonheur s'est tenue à Lucerne du 18 au 23 décembre 2016. Dédiée aux enfants seuls en fuite, elle a rencontré un succès considérable auprès de la jeune génération.

SRF 3, émetteur phare de l'opération, n'a pas mesuré ses efforts pour captiver le public tout en l'informant sur le sort de réfugiés mineurs non accompagnés au Proche-Orient, en Grèce, en Italie et en Suisse. Grâce à la Chaîne du Bonheur et Save the Children Suisse, une vidéo à 360 degrés a transporté virtuellement les visiteurs de l'Europaplatz dans le camp de réfugiés de Zaatari, en Jordanie, où ils ont pu toucher du doigt l'histoire d'Amer, jeune Syrien en exil.

Les dons récoltés, de plus de 6,1 millions de francs, iront financer des projets en Suisse et à l'étranger à compter de 2017.



LES 70 ANS DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

La Chaîne du Bonheur a fêté en 2016 son 70^e anniversaire. Pour l'occasion, elle a publié une nouvelle brochure, « Les 25 questions que vous n'avez jamais osé poser ».

Lors de la soirée, qui avait pour thème « Tradition et innovation », la projection de séquences du Ciné-Journal suisse datant des premières années de la Chaîne du Bonheur a rendu hommage aux fondateurs de l'émission. L'un d'eux, Claude Pahud, âgé de 92 ans, était d'ailleurs présent dans la salle. Trois organisations partenaires ont présenté de nouveaux projets innovants et le rappeur et animateur Knackeboul a divertifié l'assistance avec des textes et des chansons riches de sens.

La gagnante du quiz des 70 ans a également été décorée. Près de 3000 amis Facebook de la Chaîne du Bonheur avaient participé à ce jeu réunissant 22 questions sur la Fondation et des sujets humanitaires.



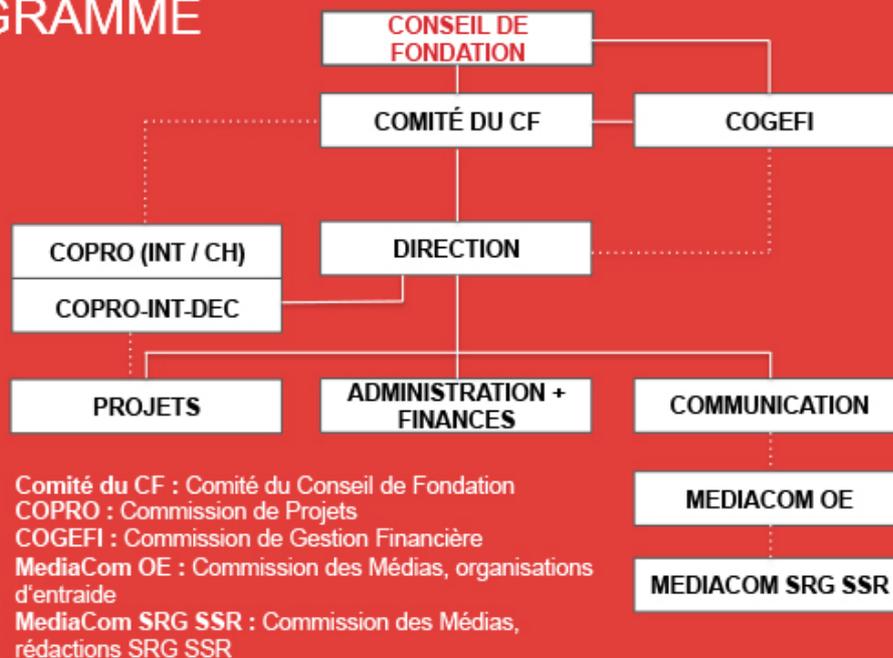
CONFÉRENCE-DÉBAT SUR L'AIDE HUMANITAIRE EN SUISSE

Les auteurs Walter Rüegg (ancien président du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur) et Christoph Wehri (ancien rédacteur à la NZZ) ont publié un livre consacré à l'aide humanitaire en Suisse (« Humanitäre Hilfe Schweiz », éditions de la NZZ) avec le soutien financier de la Chaîne du Bonheur.

L'ouvrage donne la parole à une vingtaine de personnalités suisses sur des sujets liés à l'humanitaire, à la communication et aux levées de fonds. Plusieurs d'entre elles ont participé à une conférence-débat qui s'est tenue fin mars 2016 à Berne en présence de l'animatrice Ladina Spiess (SRF 1) : Peter Maurer (CICR), Roger de Weck (SSR), Manuel Bessler (DDC), Ruth Dällenbach (spécialiste indépendante) et Tony Burgener (Chaîne du Bonheur).

Plus d'une centaine de participants ont ainsi obtenu des réponses à des questions sur l'actualité de l'aide humanitaire. L'aspect de la conduite à tenir face aux difficultés posées par la situation en Syrie a donné lieu à des échanges approfondis. La Chaîne du Bonheur a envoyé l'ouvrage à près de 150 destinataires sélectionnés.

ORGANIGRAMME



Membres du Conseil de Fondation

- Ladina Heimgartner, SRG SSR / présidente
- François Besençon, SRG SSR / vice-président
- Jürg Schaffler, SRG SSR
- Andrea Hemmi, SRF
- Stefania Verzasconi, RSI
- Manon Romero, RTS
- Vito Angelillo, Terre des hommes
- Hugo Fasel, Caritas Suisse
- Markus Mader, Croix-Rouge suisse
- Petra Schroeter, Handicap International
- Jim Ingram, Medair
- Gilles Carbonnier, IHEID Genève, membre au statut indépendant
- Andreas Huber, DDC / observateur
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur / voix consultative
- Beata Godenzi, présidente des Commissions de projets « International » et « Suisse » (jusqu'au 31.8.2016) / voix consultative

CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême de la Chaîne du Bonheur, dont il assure la surveillance et définit la stratégie. Il délègue certaines tâches au Comité du Conseil de Fondation. Le Conseil de Fondation s'est réuni à trois reprises en 2016.

Le Conseil de Fondation est composé de six représentants de la SSR et de six représentants des milieux humanitaires. La/le président/e des Commissions de projets ainsi que la directrice des finances et le directeur de la Chaîne du Bonheur y siègent avec voix consultative; un représentant de la DDC a une fonction d'observateur.

La présidente et le vice-président du Conseil de Fondation sont nommés par le directeur général de la SSR. Les représentants des milieux humanitaires sont soit issus des organisations partenaires de la Chaîne du Bonheur, soit des experts indépendants.

Les membres du Conseil de Fondation ne sont pas rémunérés pour leur travail, mais les frais leur sont remboursés.



Comité du Conseil de Fondation

- Ladina Heimgartner, SSR / présidente
- François Besençon, SSR / vice-président
- Jürg Schäffler, SSR
- Vito Angelillo, Terre des hommes
- Hugo Fasel, Caritas Suisse
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur / voix consultative
- Beata Godenzi, présidente des Commissions de projets (jusqu'au 31.8.2016) / voix consultative

COMITÉ DU CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation délègue au Comité du Conseil de Fondation une partie de la surveillance et du contrôle de la gestion effectuée par la Direction de la Chaîne du Bonheur. Le Conseil de Fondation nomme les membres du Comité du Conseil de Fondation, qui est composé de deux représentants de la SSR et de deux représentants des organisations partenaires, ainsi que de la présidente du Conseil de Fondation. La directrice des finances, le directeur de la Chaîne du Bonheur et la présidente des Commissions de projets y siègent avec voix consultative.

Le Comité s'est réuni à cinq reprises en 2016 pour préparer quantité de décisions importantes du Conseil de Fondation. Son vice-président, François Besençon, a piloté l'élaboration de la nouvelle stratégie.

Lors de sa dernière réunion, le Comité a salué l'action de Hugo Fasel (Caritas Suisse), qui a annoncé son départ. Fin connaisseur de l'action humanitaire et des ONG, Hugo Fasel a représenté les organisations partenaires au sein du Comité durant de longues années. Il continuera toutefois à siéger au sein du Conseil de Fondation.

COMMISSION DE PROJETS INTERNATIONALE

La Commission de projets Internationale analyse dans le détail tous les projets d'aide à l'étranger qui lui sont soumis par les organisations partenaires et elle se prononce sur les modalités de réalisation conceptuelles et techniques. Elle s'est réunie sept fois en 2016 pour procéder à l'examen approfondi de 49 projets.

Les projets de moins de 200'000 francs sont analysés par le Département projets de la Chaîne du Bonheur avec l'aide de spécialistes externes. La décision de financement finale est prise par la Direction. En 2016, celle-ci a approuvé 56 projets.

La Commission de projets Internationale, dont les membres sont désignés par le Conseil de Fondation, est composée d'experts indépendants de l'aide humanitaire et de représentants des organisations partenaires et de la Direction de la Chaîne du Bonheur. Elle est présidée par une personne au statut indépendant.

En raison de l'incompatibilité entre un nouveau défi professionnel et ses engagements au sein de la Fondation, Beata Godenzi a démissionné de la présidence des deux Commissions de projets à fin août 2016. Durant son mandat pourtant très court, elle a réussi à donner des impulsions novatrices, tant dans les Commissions qu'au Conseil de Fondation et au Comité où elle siégeait également. Caroline Schlauffer, experte en économie, a assuré l'intérim jusqu'à fin décembre, date à laquelle le Conseil de Fondation a élu son nouveau président en la personne de Koenraad van Brabant.

Les décisions de financement sont prises en deux étapes, afin de préserver l'indépendance face aux organisations qui siègent à la Commission : la Commission de projets Internationale émet une recommandation et la Commission décisionnelle, composée de la présidente de la Commission de projets Internationale, du Directeur de la Chaîne du Bonheur et de deux experts avec voix consultative, prend la décision finale.

Les membres qui siègent en tant qu'experts sont rémunérés par la Fondation aux tarifs professionnels courants pour leurs jours de présence et leur temps de préparation, alors que les membres issus des organisations d'entraide partenaires participent d'office aux séances. Les frais de réunion sont pris en charge par la Chaîne du Bonheur.

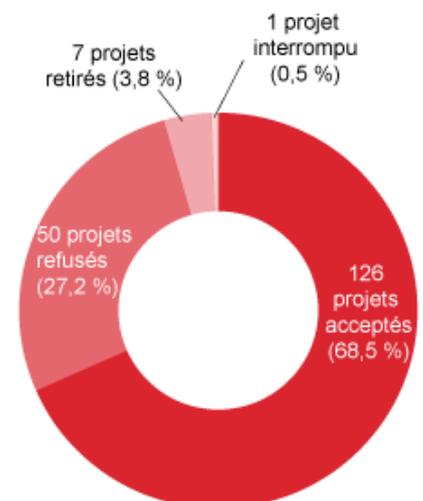
Commission de projets internationale

- Beata Godenzi, présidente (jusqu'au 31.8.16)
- Caroline Schlauffer, experte économie, depuis le 1.09.16 présidente ad interim
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur
- Ernst Lüber, responsable projets de la Chaîne du Bonheur
- Zoltan Doka, Solidar Suisse
- Beatrice Weber, Croix-Rouge suisse
- Nathalie Praz, Terre des hommes (jusqu'au 31.7.16)
- Anna Katharina Schelnberger, EPER (jusqu'au 31.5.16)
- Paul Rüegg, Caritas Suisse
- Gabriela Friedl und Katja Schobert, expertes WASH
- Félix Kùchler, expert santé
- Marina Marinov, experte construction
- Roland Schlachter, DDC / observateur

Commission décisionnelle

- Beata Godenzi, présidente (jusqu'au 31.8.16)
- Caroline Schlauffer, voix consultative, depuis le 1.09.16 présidente ad interim
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur
- Ernst Lüber, responsable projets de la Chaîne du Bonheur / voix consultative
- Felix Kùchler, expert externe / voix consultative depuis le 31.8.16

PROJETS ANALYSÉS EN 2016 (SUISSE ET ETRANGER)



COMMISSION DE PROJETS SUISSE

La Commission de projets Suisse intervient lorsque des intempéries ou des catastrophes frappent le pays. Elle se prononce sur un soutien financier ponctuel à apporter aux individus, aux organisations, aux petites entreprises ou aux communes à faible capacité financière. La Chaîne du Bonheur puise le montant dans le fonds Intempéries Suisse, créé à la suite des intempéries des années 2000 et 2005. Aujourd'hui encore, la Fondation peut ainsi aider spontanément les victimes dont les causes ne font pas vive impression et qui ne suscitent pas un intérêt suffisant des médias pour déboucher sur une collecte de dons.

Les demandes de soutien émanent de particuliers ou – si les personnes concernées sont plus nombreuses – des autorités communales. Elles sont recueillies par la Croix-Rouge suisse (pour la Suisse romande, y compris Berne et Valais) et par Caritas Suisse (région Suisse centrale et orientale, Tessin), qui adressent une recommandation à la Chaîne du Bonheur après les avoir examinées.

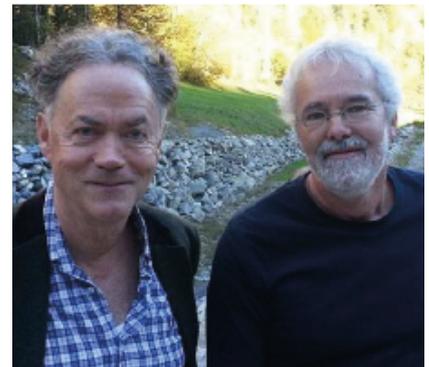
La Commission se compose de trois experts, d'un représentant de la Croix-Rouge suisse et d'un représentant de Caritas (les organisations mandatées), des représentants de la Chaîne du Bonheur et de la présidente de la Commission. La Commission est présidée par la même personne que la Commission de projets Internationale.

Pendant l'année sous revue, la Commission a élaboré un concept qui lui permettra d'octroyer une aide financière à des communes à faibles revenus touchées par des intempéries en l'absence de toute collecte liée à l'événement. L'évaluation de la capacité financière se fondera sur un modèle développé à cet effet. Le dispositif a été avalisé par le Comité du Conseil de Fondation.

Lors de sa dernière réunion, la Commission a pris congé de **Christian Gut** et **Josef Reinhardt (en photo)**, représentants respectifs de Caritas Suisse et de la Croix-Rouge suisse, et les a remerciés de leur inlassable engagement.

Commission de projets Suisse

- Beata Godenzi, présidente (jusqu'au 31.8.16)
- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur (président ad interim à partir du 1.9.16)
- Eric Bardou, expert environnement et gestion des catastrophes
- Hanspeter Bieri, expert assurances et questions juridiques
- Alexander Glatthard, expert collectivités de droit public et finances
- Christian Gut, Caritas Suisse
- Josef Reinhardt, Croix-Rouge suisse
- Ernst Lüber, responsable projets de la Chaîne du Bonheur, voix consultative,
- Fabienne Vermeulen, responsable Aide en Suisse de la Chaîne du Bonheur, voix consultative



COMMISSION DE GESTION FINANCIÈRE

La Commission de Gestion Financière assiste le Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur et son Comité pour toutes les questions relatives à leur devoir de surveillance des placements financiers. Elle se prononce sur les rapports financiers et surveille la stratégie de placement et la stratégie financière. Elle veille au respect des directives applicables aux affaires financières de la Fondation.

Le président de la Commission de Gestion Financière est nommé par le Conseil de Fondation, qui désigne aussi trois experts. Un représentant de PPCmetrics, institut financier spécialiste des caisses de pension et des fondations, prend part aux séances à titre consultatif. Le directeur de la Chaîne du Bonheur et la responsable Finances participent de plein droit aux réunions de la Commission.

Dans le cadre d'un séminaire, la Commission a réexaminé la stratégie de placement générale et réfléchi à une approche plus largement tournée vers le développement durable et la responsabilité sociale, comme il en émerge actuellement beaucoup dans le secteur financier.

Commission de Gestion Financière

- Jürg Schäffler, président
- Riccardo Pallich, expert indépendant
- Federico Perlingieri, expert indépendant
- Paul-André Sanglard, expert indépendant

Invités permanents :

- Tony Burgener, directeur de la Chaîne du Bonheur
- Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe et responsable Finances et Administration de la Chaîne du Bonheur
- Pascal Frei, PPCmetrics



COMMISSIONS DES MÉDIAS

Les Commissions des Médias de la Chaîne du Bonheur sont des organes informels, dont les membres sont les responsables communication de la Chaîne du Bonheur, ceux de toutes ses organisations partenaires et ceux de la SSR.

Commission des Médias d'organisations d'entraide partenaires

Mise en place pour coordonner la communication et la collecte de fonds entre la Chaîne du Bonheur et ses partenaires, la Commission des Médias d'organisations d'entraide partenaires a organisé en 2016 deux séances pour discuter des collectes en faveur de Haïti et des réfugiés lancées par la Fondation ou par un partenaire. Le Digital Media Group s'est réuni quant à lui à l'occasion d'un séminaire d'une journée marqué par deux interventions externes : la présentation de la stratégie numérique du CICR et un exposé sur la nouvelle plateforme de dons iRaiser, utilisé par la Chaîne du Bonheur depuis fin 2015.

Commission des Médias de la SSR

Les représentants de la Fondation discutent avec les unités d'entreprise de la SSR du déroulement des journées de collecte et de sujets humanitaires ; dans un souci de transparence, la SSR rend compte de l'utilisation qui est faite des dons. Cela étant, la Chaîne du Bonheur n'influence pas les opinions des journalistes de la SSR, dont l'indépendance est garantie.



L'ÉQUIPE DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

Direction

- Tony Burgener, directeur et responsable Communication
- Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe, responsable Finances et Administration
- Ernst Lüber, responsable Projets
- Priska Spörri, responsable Relations publiques et partenariats

Département Projets

- Ernst Lüber, responsable Département projets
- Manolo Caviezel, chargé de projets
- David Dandrès, chargé de projets
- Irène Flückiger, chargée de projets (jusqu'au 31 octobre)
- Fabienne Vermeulen, responsable Aide en Suisse
- Rahel Bucher, assistante Département projets
- Nicole Bagnoud, assistante Aide en Suisse

Département Communication

- Tony Burgener, directeur et responsable Communication
- Daniela Toupane, chargée de communication et porte-parole Suisse alémanique
- Sophie Balbo, chargée de communication et porte-parole Suisse romande
- Olivier Soret, spécialiste Médias sociaux
- Claudia Blaser, assistante Communication
- Corina Zanetti, chargée de communication (jusqu'au 31 mai 2016)
- Laura George, stagiaire marketing digital et réseaux sociaux
- Suisse alémanique / Zurich: Priska Spörri, responsable Relations publiques et partenariats
- Suisse italienne: Eugenio Jelmini, délégué

Département Finances et Administration

- Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe, responsable Finances et Administration
- Graziella della Luce, responsable Comptabilité
- Corinne Mora, assistante Administration
- Joëlle Hainaut, assistante Administration
- Jodok Gschwendtner, assistant Logistique / Informatique
- Jasmine Stein, aide de bureau

LES VOIX DE LA CHAÎNE DU BONHEUR



Lors des journées nationales de solidarité de la Chaîne du Bonheur, les médias – en particulier ceux de la SSR – jouent un rôle essentiel dans l'appel aux dons.

La SSR a désigné dans chaque région linguistique du pays un animateur radio chargé d'informer des conséquences de la catastrophe et des résultats de la collecte.

Jean-Marc Richard (1) est la figure de proue de la Chaîne du Bonheur en Suisse romande. Il anime depuis 1997 les journées nationales de collecte sur la RTS, aussi bien à la radio qu'à la télévision.



Par ailleurs, il répond toujours présent lors des émissions de la RTS consacrées à des sujets humanitaires ou sociaux, et il informe le public de l'utilisation qui est faite de son argent. Il a participé activement à l'opération « Cœur à Cœur ».

En Suisse alémanique, c'est Ladina Spiess (2), animatrice de SRF, qui est en charge de l'animation des journées de collecte.

En 2016, cette animatrice a par ailleurs renseigné périodiquement les auditeurs sur l'emploi qui était fait de leurs dons dans l'émission de radio « Treffpunkt » sur SRF 1.



Dans quatre éditions de l'émission « Doppelpunkt », elle a approfondi des thèmes en rapport avec l'action humanitaire, tels que l'aide en espèces et les nouvelles tendances de la recherche de fonds.

En Suisse italienne, les auditeurs ont l'habitude d'entendre Carla Norghauer (3) de RSI animer les collectes de la « Catena della Solidarietà ».



En Suisse rhéto-romane, la voix de Claudia Cathomen (4), journaliste radio à RTR, est familière à ceux qui suivent la « Chadaina da Fortuna ».



PARTENARIATS

La Chaîne du Bonheur peut compter depuis longtemps sur des partenaires fiables.

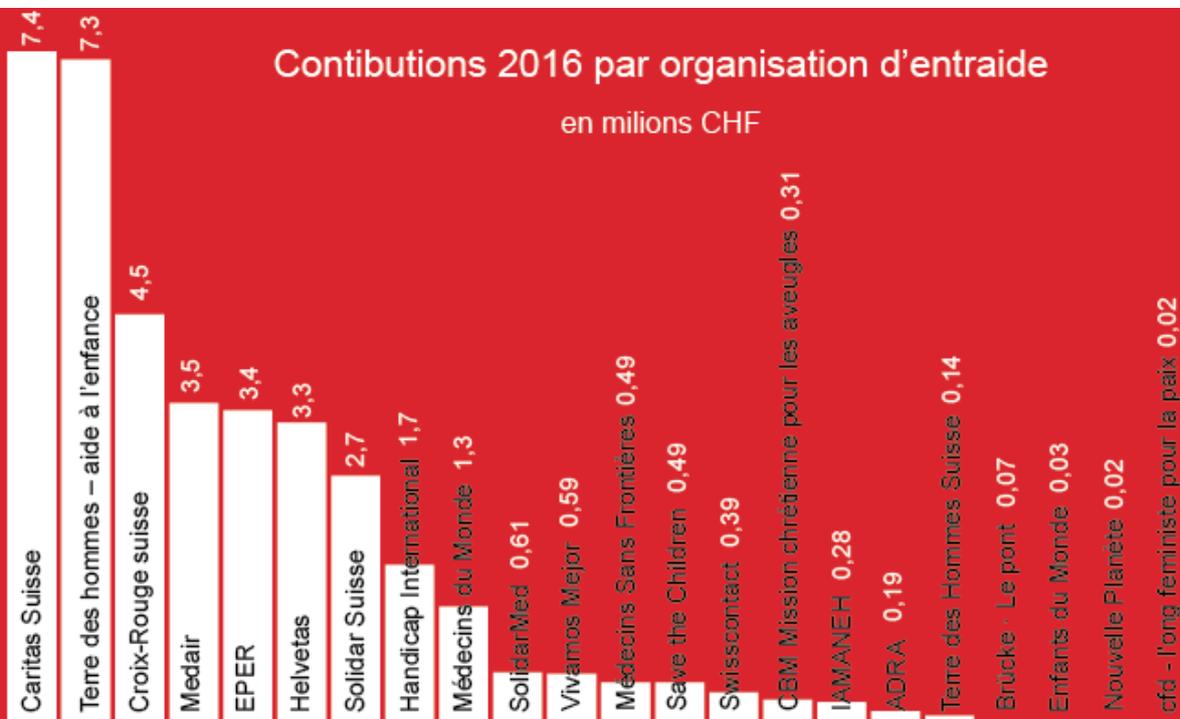
Elle reste étroitement liée à la SSR, partenaire médias, qui mobilise ses infrastructures et son personnel lors des actions de solidarité.

Une fois celles-ci terminées, les organisations partenaires suisses accréditées par la Fondation entrent en jeu : elles sont 25 à réaliser des projets cofinancés par la Chaîne du Bonheur.

Toujours est-il que la Fondation collabore aussi avec d'autres partenaires dans des domaines spécifiques. Swisscom, par exemple, participe aux collectes depuis des années, soutient l'activité de la Fondation et fait des dons.

Contributions 2016 par organisation d'entraide

en millions CHF



ORGANISATIONS PARTENAIRES

La Chaîne du Bonheur est responsable envers ses donateurs de l'utilisation efficace et durable des fonds qu'elle collecte en faveur des victimes de catastrophes naturelles ou de conflits. Elle collabore avec certaines organisations partenaires suisses, qui s'engagent à réaliser les projets sur place dans le respect des critères de qualité définis par la Fondation.

Tous les quatre ans, les organisations partenaires sont accréditées à l'aune de plusieurs critères : compétences dans l'aide humanitaire et/ou l'aide à l'enfance, expérience, réseau sur place, audits et évaluations de projet réguliers et indépendants.

Une dérogation permet aux organisations non accréditées de soumettre un projet si elles sont présentes dans une région où les organisations accréditées sont absentes ou si elles sont spécialisées dans un domaine d'activité. Au 1^{er} janvier 2016, la Chaîne du Bonheur a accrédité Save the Children.



FASTENOPFER
ACTION DE CARÊME
SACRIFICIO QUARESIMALE

Action de Carême est l'oeuvre d'entraide des catholiques de Suisse. Son slogan « Nous partageons » illustre son engagement dans les pays défavorisés et en Suisse. Elle soutient des personnes dans les pays du Sud en les aidant à devenir autonomes.



SCHWEIZ
SUISSE
SVEZZERA
SVIZRA
SWITZERLAND

ADRA Suisse, agence adventiste d'aide et de développement, soutient des projets de développement et d'aide d'urgence lors de catastrophes. Elle porte secours aux personnes les plus vulnérables. En favorisant l'indépendance économique, ADRA restaure la dignité humaine.



zum Süden avec le Sud

Brücke · Le pont soutient des projets en Afrique et en Amérique latine axés sur la formation professionnelle, la création de revenus et le droit du travail. L'autonomie financière et la participation à la vie sociale et politique sont aussi encouragées.



Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Caritas Suisse aide les gens dans la détresse, en Suisse et dans plus de 40 pays à l'étranger. Avec les organisations Caritas régionales, Caritas Suisse fournit une aide d'urgence en cas de catastrophe et participe à la reconstruction.



mission chrétienne
pour les aveugles

La Mission chrétienne pour les aveugles Suisse (CBM) est une organisation de développement active en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elle apporte une aide médicale à des aveugles et à des personnes handicapées et veille à leur intégration dans la société.



Renforce les femmes.
Ouvre des perspectives.

Le Christliche Friedensdienst (cfd) est actif dans la coopération internationale, la politique migratoire et la politique de promotion de la paix. Il soutient des projets d'« empowerment » avec des femmes en Palestine et en Israël, en Europe du sud-est et au Maghreb.



La Croix-Rouge suisse est active dans l'aide en cas de catastrophe et la santé dans les régions défavorisées. Elle forme des bénévoles, lutte contre la cécité liée à la pauvreté et développe la prévention contre les épidémies en Afrique, en Asie et en Amérique latine.



Enfants du Monde est une organisation d'entraide qui offre une éducation de qualité et des soins de santé aux enfants défavorisés au Bangladesh, au Burkina Faso, au Niger, au Guatemala, au Salvador, en Colombie et en Haïti.



L'Entraide Protestante Suisse fournit une aide humanitaire lors de catastrophes naturelles ainsi que pendant et après des conflits armés. En matière de développement et coopération, elle lutte contre les causes de la pauvreté, de la faim et de la misère sociale.



La Fondation Village d'enfants Pestalozzi s'engage dans onze pays pour offrir à des enfants et adolescents l'accès à une formation de qualité. En Suisse elle favorise les compétences interculturelles d'élèves par le biais de projets de pédagogie active.



Handicap International – Suisse est une association de solidarité internationale qui intervient dans des situations de pauvreté, de conflit, de catastrophe. Elle aide les personnes handicapées et les vulnérables, agit et témoigne pour améliorer leurs conditions de vie.



Helvetas Swiss Intercooperation soutient des projets en lien avec l'eau, la formation, l'agriculture et l'environnement en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'est. Elle s'engage dans la prévention des catastrophes naturelles et dans la reconstruction.



IAMANEH Suisse est une organisation de coopération au développement active dans la promotion et la protection de la santé en Afrique de l'ouest et dans les Balkans occidentaux. Elle encourage les femmes et les enfants à se construire un avenir.



Medair met tout en œuvre pour soulager les souffrances des personnes les plus vulnérables vivant dans les zones reculées et dévastées du monde. L'organisation apporte une assistance pour survivre aux crises, se relever dans la dignité et se construire un avenir meilleur.



Médecins du Monde Suisse est une organisation médicale internationale qui mène des programmes humanitaires et de développement avec des solutions durables dans l'accès aux soins de santé des mères, des enfants et des populations vulnérables dans le monde et en Suisse.



Médecins Sans Frontières est une organisation médicale humanitaire internationale indépendante qui apporte une aide d'urgence aux populations sans accès à des soins de santé, touchées par des conflits armés, des épidémies ou des catastrophes naturelles.



Nouvelle Planète soutient des projets d'entraide en faveur des populations défavorisées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Menés par des groupes locaux, les projets durables visent à assurer des changements dans leur quotidien et à préserver leur environnement.



Save the Children est la plus grande organisation indépendante de défense des droits de l'enfant dans le monde. En Suisse et dans de nombreux pays, elle veille à ce que les enfants puissent grandir en bonne santé, aller à l'école et être protégés.



Solidar Suisse milite dans le monde pour une société plus équitable. Elle s'engage pour des conditions de travail plus justes et pour plus de démocratie. Elle apporte une aide humanitaire lors de catastrophes. En Suisse, Solidar mène des campagnes d'information.



SolidarMed est l'organisation suisse pour la santé en Afrique qui améliore le système de santé de près de 1,5 million de personnes au Lesotho, au Mozambique, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Elle renforce durablement l'offre médicale existante.



Swissaid travaille dans la coopération au développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En Suisse, elle donne son avis concernant les questions de politique du développement.



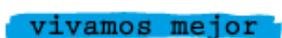
Swisscontact, la fondation indépendante proche des milieux économiques pour la coopération internationale est représentée dans 28 pays. Elle soutient le développement économique, social et écologique avec pour objectif la promotion efficace des revenus et des emplois.



Terre des hommes – aide à l'enfance construit depuis plus de 50 ans un avenir meilleur pour les enfants démunis grâce à des solutions durables. Des projets pour la santé et la protection menés dans plus de 30 pays améliorent la vie quotidienne d'enfants.



Terre des hommes suisse agit dans des pays du Sud pour améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants avec des partenaires locaux. En Suisse, elle attire l'attention des enfants et des jeunes sur les disparités Nord-Sud et elle les encourage à la solidarité.



Vivamos Mejor milite pour une amélioration durable des conditions de vie en Amérique latine. Il s'engage dans le domaine de l'éducation préscolaire et professionnelle, promeut une utilisation durable de l'eau et assure des moyens de subsistances aux paysans.



SSR

Quand elle a été créée, en 1946, la Chaîne du Bonheur était une émission radiophonique romande. Elle a été administrée pendant 37 ans par la SSR. En 1983, Leo Schürmann, alors directeur général de la SSR, lui a donné son autonomie.

En dépit de ce nouveau statut, la Fondation et la SSR restent étroitement liées. La seconde délègue six membres au Conseil de Fondation : le président, le vice-président et quatre autres membres, qui apportent leurs compétences et leur expérience du monde des médias.

L'appui de la SSR est indispensable à la Chaîne du Bonheur, notamment lors des journées de solidarité, qui exigent des efforts considérables et entraînent des dépenses très importantes. Aucune autre plateforme n'attire autant de dons. Lors des actions nationales, la Fondation est présente sur les chaînes principales SSR de toutes les régions linguistiques du pays. L'entreprise médias met à disposition ses studios de radio et de télévision, elle relaie les appels aux dons de la Chaîne du Bonheur dans ses émissions et elle sensibilise la population suisse aux situations d'urgence humanitaire.

Dans le cadre de plusieurs émissions (« Mitenand – Ensemble – Insieme », « Doppelpunkt », etc.), les chaînes de radio et de télé du service public rendent compte toute l'année de sujets humanitaires, elles expliquent le travail de la Chaîne du Bonheur et l'utilisation qui est faite des dons, elles donnent aussi la parole aux organisations d'entraide et aux victimes des catastrophes naturelles et des conflits. En plus d'être fédératrice, cette démarche fait écho à la tradition humanitaire de la Suisse, à sa neutralité et à sa solidarité.

Quatre collectes ont eu lieu en 2016 : pour la catastrophe climatique en Afrique et l'ouragan Matthew en Haïti, « Jeder Rappen zählt » et « Cœur à Cœur ». Toutes ont été réalisées avec l'aide de la SSR mais n'ont donné lieu à aucune journée de solidarité. Les deux actions thématiques « Jeder Rappen zählt », pour les enfants seuls en fuite, et « Cœur à Cœur », pour les personnes en situation de précarité en Suisse, ont été concrétisées grâce à la participation décisive de la SSR et ont donné lieu à des émissions spéciales. L'an dernier, des représentants de SRF se sont rendus en Grèce et en Italie pour se faire une idée sur place du travail accompli par la Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires. Des équipes de SRF et de la RTS ont également visité des projets en Suisse financés par la Fondation.



SWISSCOM

Partenaire de la première heure, Swisscom soutient la Chaîne du Bonheur sous forme de prestations et accorde une aide financière non négligeable à la Fondation chaque année : elle contribue ainsi à son bon fonctionnement.

Lors des actions de collecte, l'entreprise met à disposition son infrastructure (par exemple des lignes téléphoniques et le numéro d'appel gratuit 0800 87 07 07) pour permettre au public d'appeler le central et de faire une promesse de don. Grâce à cette aide, les coûts de fonctionnement sont considérablement comprimés.

En 2016, la Fondation a pu compter sur l'opérateur pour deux collectes, « Jeder Rappen zählt » et « Cœur à Cœur ».

Par ailleurs, Swisscom apporte une aide financière à la Chaîne du Bonheur, dans le cadre de manifestations par exemple. En 2016, il a offert les prix du quiz organisé pour le 70e anniversaire de la Fondation et les lunettes de réalité virtuelle nécessaires au visionnage du film à 360 degrés pendant l'action « Jeder Rappen zählt ».



EMERGENCY APPEALS ALLIANCE

L'union fait la force, comme le montrent les appels aux dons collectifs et les partenariats noués avec les médias et le secteur privé pour collecter de l'argent lors des catastrophes humanitaires. La Chaîne du Bonheur et neuf organisations du même type dans d'autres pays se sont regroupées en 2008 au sein d'« Emergency Appeals Alliance » (EAA). Au-delà du partage de compétences et d'expériences sur des sujets comme les appels aux dons collectifs, les meilleures pratiques de l'aide humanitaire ou l'organisation, l'association entend se positionner comme interlocuteur des médias et du secteur privé.

En dehors des rendez-vous réguliers, les organisations se sont retrouvées au Sommet mondial humanitaire d'Istanbul pour y proposer un atelier traitant de la production de l'information dans les régions sinistrées. La création d'un poste de coordination a permis de fluidifier les échanges d'information et de définir une série de sujets prioritaires (évaluations, rapports, etc.).

Lors de l'assemblée annuelle à Londres, Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe de la Chaîne du Bonheur, a été élue à la vice-présidence d'EAA. Elle a également fait office d'interlocutrice de la nouvelle coordinatrice qui a géré les affaires courantes de l'association depuis Genève.

AUTRES PARTENAIRES

En 2016, la Chaîne du Bonheur a pu compter sur le soutien d'autres partenaires, parmi lesquels (liste non exhaustive) :

- **Association Privatradios pro Glückskette** : l'engagement des radios privées est exemplaire, dans la mesure où elles aident à relayer les appels aux dons de la Chaîne du Bonheur et à établir les factures. En 2016, l'association s'est également mobilisée dans le cadre du 70^e anniversaire.
- **La Poste** : des bulletins de versement Chaîne du Bonheur sont à disposition toute l'année dans tous les offices postaux et le public a la possibilité de faire un don au Postomat pendant les actions de solidarité.
- **Mazars (réviseurs)** : don pour le fonctionnement et conseils
- **Keystone** : utilisation gratuite, pendant les actions de solidarité, des images des régions sinistrées ou en crise
- **Swiss TXT** : appui pour les appels aux dons
- **Migros** : don de 11'650 francs de points Cumulus des clients Migros au fonds Aide sociale en Suisse. Migros a également fait don de 500'000 francs pour les victimes de l'ouragan Matthew.

FINANCES

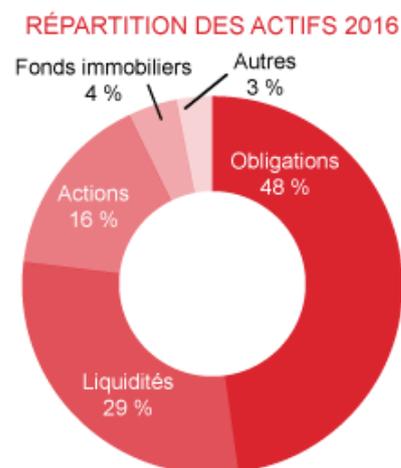
Comme chaque année, la Chaîne du Bonheur a placé les dons dans différentes banques, en attendant qu'ils soient utilisés. La stratégie financière, approuvée et contrôlée par la Commission de Gestion Financière, est fondée sur la prudence, sur la diversification et sur la conservation du capital. Elle a fait ses preuves au cours des cinq dernières années et a été reconduite jusqu'en 2020. Dans un souci de transparence, la Fondation cherche à assurer en tout temps les liquidités nécessaires au financement des projets en cours, tout en dégagant un résultat qui permet de couvrir autant que possible les frais de fonctionnement. Si ceux-ci ne peuvent pas être couverts, la Chaîne du Bonheur puise dans ses réserves ou prélève 5 % au plus des dons faits lors des collectes les plus importantes.

Les risques sont contenus et surveillés en permanence par la Direction et par deux consultants financiers, 1875 Finance (jusqu'à fin juin 2016) et PPCmetrics. Le patrimoine sous gestion est subdivisé de la manière suivante : liquidités et placements à court terme (durée de moins de 12 mois), placements à moyen terme (de 12 à 48 mois) et investissements à long terme (plus de quatre ans) ; ces derniers, qui représentent au maximum 45 % du portefeuille, ont été placés auprès de deux instituts financiers. La Fondation a investi par ailleurs 2,5 millions de francs dans deux fonds de microfinance, Blue Orchard et Symbiotics.

Le résultat financier 2016 ne couvre pas les frais de fonctionnement de la Chaîne du Bonheur. Les dépenses nettes s'élèvent à 3'400'696 francs, tandis que le résultat financier atteint 1'744'873 francs. Conformément à la décision du Conseil de Fondation, le solde négatif de 1'626'908 francs a été couvert par un prélèvement de 2,5 %, ou 1'059'537 francs sur la collecte « Typhon Haiyan » et par la dissolution d'une partie des réserves, à hauteur de 570'000 francs. Rendu en février 2017, le rapport d'audit de Mazars SA ne contient aucun commentaire particulier.

En décembre, le Conseil de Fondation a approuvé la Charte d'investissement durable. Elaboré avec le concours de Conser Invest, ce document encadre les pratiques de la Fondation en matière de gouvernance et de responsabilité sociale et environnementale. La Commission de Gestion Financière mettra en œuvre cette nouvelle stratégie progressivement au cours des années à venir et procédera aux ajustements éventuels.

Au 31 décembre 2016, les actifs financiers de la Fondation, investis à 87 % en francs suisses, se répartissaient de la façon suivante : 48 % d'obligations, 29 % de liquidités, 16 % d'actions et 4 % d'immobilier et 3 % d'autres.



IMPRESSUM

La Chaîne du Bonheur est une fondation issue d'une initiative de

SRG SSR

Partenariat & collaboration



KEYSTONE

RRR
Radio Romande Romantique

Rédaction :

Tony Burgener

Coordination et graphisme :

Claudia Blaser, Kanulart

Traductions :

Astrid Rigaud

Webtool :

asiMove

ADRESSES

Chaîne du Bonheur

Rue des Maraîchers 8

Boîte postale 132

1211 Genève 8

Tel. 058 458 12 12

Courriel : info@bonheur.ch Site internet :

www.bonheur.ch

Compte postal: 10-15000-6

À l'étranger, la Chaîne du Bonheur s'affiche avec le logo et la mention «Swiss Solidarity»:



Application disponible sur:

